

Université Abderrahmane Mira. Bejaia



Faculté Des Sciences Economiques Et De Gestion Et
Commercial

Département : sciences économiques

Mémoire de Fin de Cycle

En vue de l'obtention d'un Diplôme de master en sciences
économiques

Option : Economie Monétaire et Bancaire

Evaluation Financière d'un projet d'investissement

Cas de la Banque BNA Agence 590 AkBOU

• **Réalisé par :**

M^{lle} : AZZOUK Syla

M^{lle} : BOUMERAOU

Sonia

Encadré par :

Dr: KENNOUCHE Samia

ANNEE UNIVIRSITAIRE

2021/2022

Remerciements

Avant tout, nous tenons à remercier Dieu qui nous a donné le courage pour terminer ce travail,

Ainsi nous tenons à remercier vivement notre Encadrice Madame Kennouche Samia, pour la réalisation de ce travail.

Nous tenons aussi à remercier :

- Le responsable de stage, notre encadreur au sien de la Banque National d'Algérie de l'agence d'AKBOU
- Nos amis(es)

Enfin, nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la mise en œuvre de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Mes parents qui m'ont été toujours une source d'aide et d'inspiration, et de soutien ;

J'espère qu'ils trouveront dans ce travail toute ma reconnaissance et tous mes amours.

À ma sœur, mes frères et toute ma famille ;

À ma Binôme AZZOUK SYLIA

A ceux qui m'ont aidé tout au long de ma vie, et sans oublier bien sûr de dédie ce travail à tous mes amis(es) et à tous ceux qui me sont chers.

SONIA BOUMERAOU

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

À mes très chers parents qui ont toujours été là pour moi, et qui m'ont donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance, de la tendresse, de l'amour et de force dont je suis fière et reconnaissante de l'avoir comme parents, que dieu ait pitié de ma mère et de mon père et les place au paradis.

✓ Pour vous

Mes très chers et irremplaçable

À mes très chères frères et sœur

Pour leurs soutiens, leurs aides et surtout pour leurs amours, qui m'ont toujours encouragée et souhaitée la réussite

Je vous dis merci beaucoup mes chères

A mon très cher fiancé GHILES qui m'a toujours soutenu et encouragé, je te dis merci beaucoup et je t'aime

- À mes meilleurs amis (es)
- À ma cher binôme Sonia et toutes sa famille
- Toute ma promotion , enseignants et étudiants

Merci à tous SYLIA AZZOUK

Sommaire

Introduction générale	05
Chapitre 1 : Généralités et concept de base sur les projets d'investissement.....	06
Introduction	06
Section 1 : Notion de base sur l'investissement.	06
Section 2 : Les caractéristiques d'un projet d'investissement.....	18
Section 3 : Les différentes sources de financement.....	29
Conclusion	32
Chapitre 2 : Les Méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement par la banque.	34
Introduction	34
Section 1 : Notion générale sur la banque.	34
Section 2 : Les critères et les Méthodes d'évaluation d'un projet d'investissement par la banque.	38
Section 3 : Analyse financière d'un projet d'investissement.	60
Conclusion	72
Chapitre 3 : étude et évaluation d'un projet d'investissement au sien de la Banque national d'Algérie (BNA).	74
Introduction	74
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	74
Section 2 : Etude et évaluation d'un projet d'investissement.....	80

Conclusion 100

Conclusion générale 102

Bibliographie.

Annexes.

Introduction générale

Introduction Générale

Introduction générale.

Au cours de son développement, l'entreprise cherche à maximiser ses profits, quelle que soit son activité (agricole, industrielle ou de service). Elle investit dans de nouvelles idées et de nouvelles installations qui favoriseront la croissance économique du pays et la prospérité de la population, d'où l'importance des décisions d'investissement.

Le terme d'investissement est une notion que l'on trouve principalement en économie. Il s'agit d'une dépense, souvent immédiate, dans l'objectif à long terme d'augmenter la richesse de la personne ou de la société qui l'engage. Au sein d'une entreprise, un investissement a pour fonction d'augmenter la productivité et la performance de l'entreprise.

De ce fait, avant d'opérer un investissement, les entreprises anticipent le retour sur investissement à l'aide du ratio, en comptabilité, l'investissement se caractérise par une dépense amortissable qui augmente le patrimoine de l'entreprise. Il existe trois types d'investissement selon le plan comptable général : l'investissement corporel, incorporel, financiers.

Le terme projet fait l'objet d'une utilisation fréquente partant d'une définition étymologique ; l'investissement est présent par une part des immobilisations nouvelles corporelles ou incorporelles.

Un projet d'investissement représente l'acquisition d'un ensemble d'immobilisations dans le but d'exercer ou de développer une activité (ou un objectif) spécifique. Dans son aspect commun, il correspond à la charge directe des bénéfices futurs attendus. De ce fait les projets d'investissement ont une importance capitale dans le développement de l'entreprise, puisqu'ils conditionnent nécessairement sa compétitivité, sa rentabilité et sa solvabilité future. C'est-à-dire en définitive sa valeur. Ainsi, l'évaluation d'un projet d'investissement consiste à évaluer son impact sur la valeur de marché de l'entreprise.

Investir dans une entreprise est une décision importante à laquelle tous les managers font face tout au long de leur carrière. Les décisions d'investissement sont d'une importance capitale pour l'entreprise. Elle peut être analysée comme une option d'allocation de ressources à des projets industriels, commerciaux ou financiers pour un gain supplémentaire. Il s'agit d'un pari sur l'avenir,

Introduction Générale

reflétant à la fois un risque et une certaine confiance, qui se traduit par certains frais actuels et des bénéfices futurs incertains ou aléatoires.

Et pour cela, les banques sont un outil financier efficace et puissant car elles accordent à l'entreprise différents prêts qui répondent à leurs besoins, selon qu'il s'agit d'un prêt de fonctionnement ou d'un prêt d'investissement et ces besoins de crédit pour l'entreprise s'accompagnent de documents justificatifs contenant des informations financières sur la santé financière de l'entreprise.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que l'octroi du crédit est une opération risquée, pour minimiser ces risques, les banques sont tenues de respecter un certain nombre de critères relatifs à l'octroi du crédit.

Pour cela, les banques doivent avoir une politique claire et précise en matière de gestion du risque du crédit, et se doter d'outils d'aide à la décision fiable en matière d'octroi des crédits et de gestion des risques y afférents.

De ce fait, l'évaluation des projets d'investissements est importante, la bonne gestion de la banque en dépend, car l'évaluation va conditionner la prise de décisions pertinentes de la banque.

En ce qui concerne l'objet de notre travail, nous focalisons sur le choix d'investissement à un avenir certain et incertain. Dans l'évaluation des projets d'investissement nous utilisons les méthodes des cash-flows actualisés, la valeur actuelle nette, l'indice de profitabilité et le délai de récupération actualisé. Pour cela, nous avons posé la problématique suivante : **Quelle sont les outils d'analyse de la rentabilité de projet d'investissement utilisés par la banque BNA d'AKBOU?**

De cette question découlent certaines questions secondaires :

Question 1 : Quels sont les modes de financement utilisés par la banque ?

Question 2 : Comment la BAN d'AKBOU évalue les projets d'investissement?

Question 3 : Quelles sont les méthodes et les critères à mettre en œuvre pour évaluer et choisir un projet d'investissement ?

Introduction Générale

Pour répondre à notre problématique, nous allons baser notre réflexion sur les hypothèses suivantes :

Hypothèses1 : La banque peut faire appel au financement interne ou au financement externe pour satisfaction de ses différents besoins.

Hypothèses2 : Pour confirmer la décision d'investissement, la banque BAN de l'agence d'akbou utilisera des méthodes pour évaluer un projet d'investissement. Qui sont la méthode économique, financière et la méthode technico-économique.

Hypothèses3 : La prise de décision d'investissement dans un projet est fondée sur le calcul des critères suivants : TRM, VAN, IP, DRA.

En vue de vérifier nos hypothèses, nous allons adopter une démarche méthodologique basée sur deux axes de recherche :

La première étape de notre recherche sera consacrée à l'aspect théorique portant sur l'étude d'un projet d'investissement. Pour la réaliser, nous avons opté pour une recherche bibliographique et des documentations (ouvrages, thèses, mémoires, dictionnaire...etc.), et la deuxième étape de notre recherche sera consacrée à un stage qui permettra d'explorer et d'utiliser les données relatives au projet, que la Banque Nationale d'Algérie (BAN), mettra à notre disposition.

À cet effet, notre travail se base sur trois chapitres :

- Le premier chapitre sera consacré aux notions générales et concepts de base fortement liés au sujet, il est subdivisé en trois sections, la première section porte sur les notions générales sur l'investissement, la seconde section aborde les différents modes de financement utilisés par la BNA, quant à la troisième section porte sur les risques liés aux projets d'investissement.
- Le deuxième chapitre est fractionné en trois sections dont la première section porte sur les notions de base de la banque, la seconde section aborde l'étude technico-économique d'un projet d'investissement, et la troisième section entame les méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement.
- Finalement, au cours du troisième chapitre, nous avons fait une étude de cas dans une banque « BNA agence 589 d'AKBOU » de la wilaya de Bejaia, fragmentée en deux

Introduction Générale

sections, la première section porte sur la présentation d'organisme d'accueil, la seconde section aborde l'étude et l'évaluation d'un projet d'investissement, dans l'objectif d'étudier la rentabilité d'un projet d'investissement.

Chapitre 1

Généralités sur le projet d'investissement

Chapitre 1 : Généralités sur le projet d'investissement**Introduction**

L'investissement est une démarche dans la vie de l'entreprise qui engage durablement celle-ci. L'investissement est toujours un pari sur l'avenir. Il consiste en un engagement qui représente la dépense initiale, en vue de dégager des flux financiers dont la valeur espérée est supérieure à la dépense initiale.

Avant de passer à l'acte d'investir, une étude d'évaluation doit être menée par le financier afin de savoir si le projet est rentable ou non. De ce fait, l'évaluation d'un investissement fera l'objet de ce premier chapitre est des fondements théoriques que nous avons détaillés et expliqués dans le premier chapitre.

Afin de s'initier dans cette étude, il est nécessaire de consacrer ce chapitre pour déterminer les concepts généraux sur les projets d'investissement, les caractéristiques d'un projet d'investissement, ainsi que les sources de financement et aussi les risques liés au projet d'investissement.

Section 1 : Notions de base sur le projet d'investissement.

L'investissement est supposé être le moteur dans le secteur économique, il est indispensable de connaître au préalable la définition de l'investissement, la définition d'un projet d'investissement et les différentes caractéristiques d'un projet d'investissement.

1. Définition de l'investissement

Plusieurs définitions ont été développées afin d'éclaircir la notion d'investissement, elles selon le point de vue adopté :

1.1. Selon la conception comptable

L'investissement est un actif immobilisé acquis ou créé par l'entité. Il est constitué de l'ensemble des actifs¹ : corporels, incorporels et financiers

¹M. FEKKAK. Evaluation de la réalité et choix des investissements. In la minute du management N°4.

- **Corporels** : ce sont les investissements matériels de l'entreprise. Ils sont destinés à être utilisés durablement comme moyen de production (constructions, installations technique, matériel et outillage industriel) ;
- **Incorporels** : les investissements incorporels, prennent la forme de dépense de recherche et développement, la formation ou de frais lancement de nouveaux produits sur le marché (brevets, marque, licences d'exploitation...etc.) ;
- **Financiers** : ce sont les acquisitions de droit de créance ou de droit financiers. Exemple : les titres de participation, autres titres immobiliers, etc.

Dans cette conception « L'investissement est directement rattaché à l'affectation de la dépense ou rubrique de l'actif immobilier (immobilisation corporelle, incorporelle et financière), à l'exception des terrains, des actifs financière et des biens incorporels dont l'usage est extrêmement limité »².

L'investissement est lié au paiement d'actif immobiliers ou fonciers, d'actifs financiers et d'actifs incorporels à usage très limité.

1.2. Selon la conception économique

Il s'agit de « tout sacrifice des ressource fait aujourd'hui, dans l'espoir d'obtenir dans le futur, des résultats, certes étalés dans le temps mais d'un montant total supérieur à la dépense initiale »³.

L'investissement est l'action d'investir, c'est à dire d'acquérir de nouveaux moyens de production, d'améliorer leur rendement ou de placer des capitaux dans une activité économique.

1.3. Selon la conception financière

L'investissement est défini dans cette optique comme étant « L'échange d'une certitude, l'engagement des ressources contre une incertitude, la série des gains éventuels échelonnés dans le temps »⁴.

²CONSO, p, La gestion financière de l'entreprise, édition DUNOD, paris, 1989

³BOUGHABA. A. analyse et évaluation de projet, édition Berti, Alger 2005, p.01.

⁴ M. FEKKAK. Evaluation de la réalité et choix des investissements. In la minute du management. N°4.

Il découle de cette définition que la notion d'investissement dans le contexte financier consiste à affecter de l'argent à l'acquisition d'actif industriel ou financier, c'est le sacrifice dans l'immédiat des capitaux, dans le but d'obtenir une contrepartie sous forme d'une série de recettes étalées sur plusieurs périodes successives, le total de ces recettes devrait être supérieur au coût de l'investissement initial pour pouvoir récolter des gains.

1.4. Selon l'aspect stratégique

Pour les stratèges, investir permet à l'entreprise de se positionner sur un marché concurrentiel et s'adapter à son environnement, en augmentant la valeur de la firme.

L'investissement est un processus fondamental dans la vie de l'entreprise, qui engage durablement celle-ci. Si dans un premier temps, il grève fréquemment les états financiers de l'entreprise, lui seul lui permet d'assurer sa croissance à long terme. L'investissement est toujours un pari sur l'avenir, il consiste en l'engagement de capitaux qui représente la dépense initiale, en vue de dégager des flux financiers dont la somme espérée est supérieure à la dépense initiale.

2. Définition du projet et définition d'un projet d'investissement.

Cette partie porte sur deux points essentiels la définition de projet et la définition d'un projet d'investissement

2.1. Définition du projet :

Les définitions varient selon les auteurs. Ci-dessous deux définitions qui ont l'avantage de se compléter et de couvrir ensemble les caractéristiques d'un projet généralement admis par les autres définitions.

- Selon l'Organisation Mondiale de Normalisation (ISO)⁵ dont la définition a été reprise par l'Association Française de Normalisation (AFNOR)⁶ : « Un projet est un processus unique qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées, comportant des dates de début et de fin, entreprise dans le but

⁵ Norme ISO 10006 (version 2003)

⁶ Norme X50-105

d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifique, incluant des contraintes de délais, de coûts et de ressources ».

- Selon l'association Francophone de Management de projet (AFITEP) : « Un projet est ensemble d'actions à réaliser pour atteindre un objectif défini, dans le cadre d'une mission précise, et pour la réalisation desquelles on a identifié non seulement un début, mais aussi un fin ».

D'après les définitions précédentes, nous déduisons la définition de projet en tant qu'un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques. Telle que des contraintes de délais, de coût et de ressources.

2.2. Définition d'un projet d'investissement :

Un projet d'investissement peut être défini comme « un ensemble d'activités et opération qui consomment des ressources limités (devise, mains d'œuvre, matière première...) et dont on attend des revenus ou autres avantages monétaires »⁷.

Il correspond à une démarche spécifique (unique) temporaire avec un début et une fin, par opposition aux activités de routines et répétitives pour être efficace, cette démarche doit être structurée et méthodique.

3. Typologies des investissements

Il existe de nombreuses typologies d'investissements que nous pouvons présenter comme suit : investissement par nature, investissement selon leur objets et investissement stratégique.

3.1. Investissement par nature

Les investissements par nature correspondent à un classement proche à la classification préconisé par le plan comptable national :

⁷LASARY, Evaluation et financement de projet, Edition El dar el OTHMANIA, Alger, 2007, p 13.

3.1.1. Investissement corporel

Appelés aussi matériels, ils concernent les biens physique (équipement, installation technique, machine et outillage...).

3.1.2. Investissement incorporel

Appelés aussi immatériels, ce sont des investissements intangibles représentant les dépenses de recherche et développement, achat de brevets et licences, logiciels informatique, fonds de commerce, etc.

3.1.3. Investissement financiers

Ils rassemblent les titres de placement et de participation à moyen et long terme. Générant des profits ou pour assurer un certain contrôle dans une autre entreprise.

3.2. Investissements selon leurs objets

Il existe plusieurs sortes d'investissement, on peut les classer de la manière suivante : Investissement de renouvellement, Investissement de modernisation, Investissement d'innovation, Investissement de capacité ou d'expansion.

3.2.1. Investissement de renouvellement :

Ces investissements permettent de garder intact le potentiel de production de l'entreprise. Ils concernent le remplacement des équipements usés par des équipements neuf, ayant toute fois les même caractéristiques que les anciens⁸.

3.2.2. Investissement de modernisation

Appelés aussi productivité, ils sont destinés à améliorer la compétitivité de l'entreprise dans le cadre de ses activités actuelles grâce à l'abaissement des couts de revient de ses différents produits la modernisation des outils de production (économie de la main d'œuvre, de matières, d'énergie...).

⁸BRIDIER.M, guide d'analyse des projet, éd ECONOMICA. Paris 1992, p1.

3.2.3. Investissement d'innovation

Appelés aussi de diversification, ils répondent à la volonté de se déployer sur de nouveaux couples produit-marché.

3.2.4. Investissement de capacité ou d'expansion

Il permet d'augmenter la capacité de production de l'entreprise (accroissement des quantités produites avec objectif de gain de part du marché).

3.3. Investissement stratégique

Parmi les investissements stratégiques, on trouve : Investissement offensif, Investissement défensif, Investissement de diversification, Investissement d'intégration.

3.3.1. Investissement offensif

Ils permettent à l'entreprise d'avoir de nouvelles part de marché et un positionnement stratégique par rapport à ses concurrents.

3.3.2. Investissement défensif

Ils permettent l'entreprise de maintenir sa position concurrentielle dans un marché caractérisé par une intensification de la concurrence (intégration verticale).

3.3.3. Investissement de diversification

Ces investissements visant la diversification d'activité de l'entreprise (stratégie de diversification).

3.3.4. Investissement d'intégration

La stratégie d'intégration consiste à internaliser au sein de l'entreprise des activités complémentaires situées en amont et/ ou en aval des activités actuelles. L'intégration peut prendre deux directions : Intégration horizontale, Intégration vertical.

3.3.4.1. Horizontale : L'intégration est horizontale lorsque l'entreprise prend le contrôle de l'activité concurrente ou alliances.

3.3.4.2. Vertical : intégration verticale consiste pour une entreprise à intégrer ce que faisaient ses clients ou fournisseurs dans son processus de production.

Il s'agit donc d'avoir un plus grand contrôle sur la chaîne de valeur du produit au service, de sa fabrication jusqu'à sa vente.

4. Les caractéristiques d'un projet d'investissement.

L'évaluation économique des investissements s'effectue en termes de flux de liquidité, par comparaison entre les flux investis et les flux dégagés par l'investissement au cours de la durée de vie de l'investissement. Cette présentation indique clairement les principes caractéristique financier d'un projet d'investissement : le capital investi, la durée de vie, la valeur résiduelle, le besoin de rendement et cash-flows d'exploitation.

4.1. Le capital investi (I₀) : ou le montant global de l'investissement qui regroupe toutes les dépenses engagées et décaissé dans la réalisation du projet, ils comprennent les dépenses suivantes⁹ :

4.1.1. Les dépenses d'investissement : c'est les fonds utiliser par une entreprise pour acquérir des actifs tel que les investissements industriel ou tout autre équipement pour favoriser son développement (les terrains, bâtiments, des machines, du matériel).

4.1.2. Les frais accessoires : c'est des dépenses constatées à la phase de démarrage de l'investissement, tel que Les frais d'études , d'installation, frais de transport , la formation de personnel , l'acquisition de brevets et licences dans la mesure où elle constituent pas des charges régulières et sont directement Liés à l'investissement¹⁰.

Montant investi = \sum prix d'achat Ht + frais accessoires HT + T VA non récupérable + Δ BFR générée par l'exploitation du projet.¹¹

Donc, le capital investi doit également prendre en considération les variations des besoins en fonds roulement liées à la réalisation du projet.

⁹Jean bureau et all, gestion financière, 15^{ème} édition DUNOD paris, 2006, p332.

¹⁰Jean bureau et all, ibidem, p332.

¹¹Jacqueline D et Florence D. (2009), Finance d'entreprise, 2^{ème} édition DUNOD, France, p283.

4.2. La durée de vie de projet :

La période de temps pendant laquelle l'investissement et se poser rester en exploitation dans des conditions économique acceptable, le choix de la période est plus délicat car la prévision devient incertaine.

Il existe plusieurs durées de vie :

***Durée technologique:** C'est la période dans laquelle les services techniques renouvellent le matériel pour rester compétitif.

***Durée économique :** c'est une période de dépréciation due à l'usure de l'équipement (C'est la durée de l'amortissement due à l'usure du matériel).

***Durée de vie du produit sur le marché:** il s'agit du laps de temps durant lequel le produit va être utilisé, le produit sera en état de fonctionnement.

4.3. La valeur résiduelle (VR) : elle correspond à la valeur anticipée en fin de vie du projet d'investissement, il s'agit donc de sa valeur de revente.¹²

Elle peut être nulle ou même négative, Elle varie tout au long de la durée de vie de l'investissement.

4.4. Le besoin de fonds de roulement(BFR): C'est le montant des capitaux nécessaire au financement du cycle d'exploitation, principalement pour financer les stocks et le décalage entre les décaissements et les encaissements liés aux ventes de l'entreprise.

$$\text{BFR} = \Delta \text{stocks} + \Delta \text{ créances d'exploitation} - \Delta \text{dettes d'exploitation.}^{13}$$

4.5. Les cash-flows d'exploitation: un cash-flow « est le solde des flux de trésorerie engendrés par un investissement à la clôture d'une période ». ¹⁴

- Les flux de trésorerie c'est la différence entre les dépenses et les recettes ou c'est la différence entre les encaissements et les décaissements d'une année donnée.

¹²Cyrille MANDOU, procédure de choix d'investissement, édition de Boeck, Paris, 2009, p32.

¹³Jacky KOEHL, op. cite, p33.

¹⁴Hugues Marchat, la gestion des projets édition Eyrottes, p65.

Cash-flow = Recettes induites du projet – Dépenses induites du projet = Produits encaissable – Charges décaissables.¹⁵

Comme on peut écrire aussi :

Cash-flow = Résultat net + Dotation aux amortissements.¹⁶

* **Les étapes du calcul :** la détermination des flux nets de trésorerie s'opère selon les étapes suivantes:

4.5.1. Calcul des excédents bruts d'exploitation dégagés chaque année par l'investissement :

L'excédent brut d'exploitation, il exprime la capacité d'une entreprise à générer des ressources de trésorier sans tenir compte de sa politique de financement et d'investissement ou des événements exceptionnels qui ont eu lieu dans l'année. Sa méthode de calcul :

EBE = valeur ajoutée corrigée - (frais de personnel impôts et taxes + frais divers + transfert de charges d'exploitation).

4.5.2. Calcul du résultat net après impôt

Le résultat net après impôt, correspond à la somme d'argent qu'une entreprise a réellement gagné. Il compose des résultats d'exploitation, financière et exceptionnelle, auxquels il faut retirer les impôts. Le résultat net sert de base de calcul à de nombreux ratios comme le bénéfice net par action (BPA). Et sa méthode de calcul :

Résultat Net = EBE – dotations - impôt sur les bénéfices.

4.5.3. Calcul de la capacité d'autofinancement(CAF)

La capacité d'autofinancement (CAF) désigne la somme du bénéfice net et de ce qu'on appelle les (charges non décaissées). La CAF est utilisée pour investir, rembourser des emprunts, épargner, ou encore verser des dividendes aux actionnaires. Sa méthode de calcul est :

¹⁵FEKKAK L. (2015), cours de gestion financier, université de Fès, p7.

¹⁶FEKKAK L. (2015), idem, P7.

$$\text{CAF} = \text{Résultat net} + \text{Dotations aux amortissements.}$$

4.5.4. Calcul du besoin du fonds de roulement (BFR) annuel

Le fonds de roulement représente la somme dont dispose l'entreprise pour payer ses fournisseurs, ses employés et l'ensemble de ses charges de fonctionnement, en attendant d'être rémunérés par ses clients. Sa méthode de calcul est :

$$\text{BFR} = \text{Créances clients} + \text{Stocks} - \text{Dettes fournisseurs.}$$

4.5.5. Détermination des flux nets de trésorerie (FNT) ou cash-flow

Le flux de trésorerie est le montant net des liquidités et des équivalents de liquidité transféré dans une entreprise et hors de celle-ci. Au niveau le plus fondamental, la capacité d'une entreprise à créer de la valeur pour les actionnaires est déterminée par sa capacité à générer des flux de trésorerie positifs, ou plus précisément à maximiser le flux de trésorerie disponible à long terme. Sa méthode de calcul est :

$$\text{FNT} = (\text{CAF} + \text{Récupération BFR} + \text{Valeur résiduelle}) - (\text{Investissement} + \text{Augmentation du BFR}).$$

4.6. L'amortissement.

L'amortissement est un terme comptable qui définit la perte de valeur d'un bien immobilisé de l'entreprise, du fait de l'usure de temps ou de l'obsolescence.

4.6.1. Définition d'amortissement :

L'amortissement d'un bien est la constatation comptable d'un amoindrissement irréversible de sa valeur, dont le potentiel se réduit avec le temps. Sa base de calcul est le prix d'achat de immobilisation, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en service de bien.¹⁷

¹⁷Procédures de choix d'investissement, édition de Boeck, paris, 2009, p 32.

L'amortissement est considéré comme une assurance de la poursuite des activités, en prévoyant le renouvellement de matériel, à travers l'affectation d'une partie des bénéfices à la reconstitution de la capitale.

L'amortissement c'est la répartition de la perte de la valeur d'investissement avec le temps.

Il permet de déterminer :

- Les techniques analytiques laissées à la libre initiative de l'entreprise.
- La diminution de l'investissement sera portée au crédit du compte divisionnaire.
- La perte de l'investissement qui concerne l'exploitation.

4.6.2. Les différents modes d'amortissement

Il existe trois modes d'amortissements :

- Le système linéaire ;
- Le système dégressif ;
- Le système progressif.

4.6.2.1. Le système linéaire (constant) : Cette méthode est aussi appelée méthode de l'amortissement constant dans sonnes en montant de la l'annuité d'amortissement reste stable tout au long de la durée de vie prévue pour le bien amortie.

Taux d'amortissement = $100/\text{la durée de vie de l'amortissement}$.
--

Et

Annuité = valeur d'origine \times le taux d'amortissement.
--

4.6.2.2. L'amortissement dégressif : la méthode de taux d'amortissement dégressif rende en variable l'annuité d'amortissement dans le temps. Ce système consiste à pratique des annuités décroissant. L'annuité dégressive se calcule sur la valeur d'origine pour la première annuité, puis sur la valeur résiduelle à partir de deuxième exercice. Le taux

utilisé au taux linéaire multiplié par un coefficient variable selon la durée normale d'utilisation de bien.¹⁸

***Le calcul de taux d'amortissement dégressif :**

Le taux d'amortissement dégressif = taux d'amortissement linéaire × le coefficient fiscal multiplicateur.

***Le calcul de l'annuité selon le mode d'amortissement dégressif :**

$$AN = I \times t (1 - t)^{n-1}$$

AN : valeur de l'investissement ;

t : taux dégressif ;

n : année en cours ;

Le taux d'amortissement dégressif est la résultante de la multiplication du taux de l'amortissement linéaire et d'un coefficient qui est modifié selon la durée d'utilisation du bien, à savoir :

Tableau N°01 : les coefficients fiscaux de taux d'amortissement dégressif.

Durée normale d'utilisation	Coefficient fiscal
Trois ou quatre ans	1.5
Cinq ou six ans	2
Supérieur à six ans	2.5

Source: Guide fiscal et comptable des amortissements, Direction générale des impôts.

Le calcul de l'amortissement dégressif s'opère en plusieurs étapes. Dans un premier temps, il convient de déterminer le coefficient d'amortissement dégressif qui varie selon la durée de vie

¹⁸Robert H, "évaluation financière des projets » 2^{ème} édition. p 47.

¹⁹Robert H, op. cit. p47.

estimée du bien. Par exemple, pour un bien dont durée de vie est de trois ans, le coefficient est de 1.5.

4.6.2.3. Le système progressif : ce système d'amortissement progressif considère qu'un bien subit une faible dépréciation durant les premières années d'utilisation et tend à devenir importante durant les dernières années.

***La formule de l'annuité progressive est en présent comme suite :**

$$AN = 2 \times (\text{durée d'utilisation courue}) \div n^2 + 1$$

n : année en cours.

On conclusion, dans cette section nous avons présenté le concept d'investissement, son approche est défini selon plusieurs notions, comptable, économique, financière et stratégique, ces typologies ainsi que les caractéristiques d'un projet d'investissement, Sachant que tout banque peut avoir une activité diversifiée, élabore des projets d'investissement afin d'assurer son dynamisme et sa survie.

Section 2 : Les différentes sources de financement d'un projet d'investissement

Les investissements sont contraints de réduire la taille de leurs projets, ou d'opter des projets qui consomment moins de fonds, pour cause de manque de moyens financière, alors le financement et un facteur très important.

Face à ces difficultés financière, l'investissement se trouve dans l'obligation de recourir à son environnement financier pour répondre à ces besoins. L'entreprise est en face à une gamme assez diversifiée de modes de financement.

2.1. Financement par fonds propres :

Les fonde propres se distinguent des dettes par leur caractères non remboursable et par une rémunération qui n'est due dans le sens où elle n'a pas à être comptabilisée en dette en cas d'insuffisance de bénéfice. Ce mode fait appel aux moyens de financement interne de l'entreprise qui se présentent sous trois formes :

2.1.1. L'autofinancement :

L'autofinancement représente les ressources internes laissées à la disposition de l'entreprise après avoir rémunéré les associés (dividendes), qui permet de financer le développement et la croissance de l'entreprise. Il mesure le volume de liquidités tirées de l'exploitation après rémunération des actionnaires.

Capacité d'autofinancement
- Dividendes payés en (N)
= Autofinancement

Source : GINGLIERE, les décisions d'investissement .édition Nathan, paris 1998.p92.²⁰

On distingue :

- a) **L'autofinancement de maintien** : permet, de renouveler le potentiel de produit et couvre le risque par la provision (constatation comptable de la dépréciation d'un bien, ou d'un risque ou d'une charge probable) ;
- b) **L'autofinancement de croissance** : permet d'augmenter le patrimoine de l'entreprise.

L'autofinancement de croissance = l'autofinancement total-l 'autofinancement de maintien

Source : GINGLIERE, les décisions d'investissement .édition Nathan, paris 1998.p92.²¹

2.1.2. La capacité d'autofinancement (CAF) :

La capacité d'autofinancement représente l'ensemble des ressource durable de l'entreprise ou encore un surplus monétaire qui lui sert à financer, par elle-même, les investissements, les dettes et les dividendes. Elle constitue un flux de fonds. Une capacité d'autofinancement négative traduit une situation critique et une augmentation du risque financier.

²⁰GINGLIERE, les décisions d'investissement .édition Nathan, paris 1998.p92

²¹ GINGLIERE, idem, paris 1998.p92.

2.1.2.1. Les méthodes de calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

Elle existe deux méthodes différentes pour calculer la capacité d'autofinancement qui sont :

_ **La méthode soustractive ;**

_ **La méthode additive.**

a. La méthode additive

La capacité d'autofinancement, elle se calcule à partir de l'excédent brut d'exploitation :

Tableau N° 02 : La méthode additive de calcul de la CAF.

Résultat de l'exercice
+ Dotation aux amortissements
+ Charge exceptionnelle
+ Valeur comptable des éléments immobilisés et financiers cédés
- Reprises (d'exploitation, financières, exceptionnelles)
- Subventions virées au résultat
- Produits sur cessions d'éléments d'actif immobilisés
= capacité d'autofinancement.

Source : GINGLIERE, les décisions d'investissement .édition Nathan, Paris 1998.p92.²²

b. La méthode soustractive

Le calcul se fait à partir du résultat net de l'exercice :

²²GINGLIERE, les décisions d'investissement, édition Nathan, Paris 1998. P92.

Tableau N° 03 : La méthode soustractive de calcul de la CAF.

Excédent brut et exploitation
+transfert de charge (d'exploitation)
+autres produit (d'exploitation)
-autres charges (d'exploitation)
+/- Quotes-parts de résultat sur opération faits en commun
+produits financières
-charge financières
+produit exceptionnels
-charge exceptionnel-participation des salariés aux résultats
-impôt sur les bénéfices
= Capacité d'autofinancement.

Source : GINGLIERE, les décisions d'investissement, édition Nathan, paris 1998. P 62.²³

²³ GINGLIERE, les décisions d'investissement, édition Nathan, paris 1998. P 62.

2.2. La cession d'élément d'actif

Les cessions d'élément d'actifs est une opération à caractère exceptionnel, il s'agit de céder principalement certains actifs immobilisés qu'ils s'agissent d'immobilisations corporelles ou financières²⁴.

- Renouvellement du parc des immobilisations. En effet, ce renouvellement normal s'accompagne généralement de la vente du matériel placé.
- Vente qui n'est pas nécessaire à son activité pour trouver de nouveaux capitaux.
- Recentrage des activités en cédant des usines, filiales et revenu au métier de base.

2.3. L'augmentation de capital

L'augmentation du capital est opération de financement qui est réalisée soit directement par la constitution d'une encaisse initiale, vue de l'acquisition d'un capital de production, soit indirectement par l'apport en nature des éléments d'actif. Elle est en nature, une opération de fonds propres du moment où celle-ci n'entraîne pas d'engagement de remboursement suivant un échéancier.

L'augmentation du capital peut s'effectuer par :

2.3.1. Augmentation de capital par apport en numéraire

Il s'agit d'une augmentation du capital par rapport nouveau, suite à l'émission d'actions nouvelle payante. C'est une émission contre espèce et n'est faite que sous l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Cette augmentation du capital s'accompagne d'un droit de souscription qui consiste à accorder aux anciens actionnaires une priorité pour souscrire aux nouvelles émissions d'actions.

2.3.2. Augmentation de capital par rapport en nature

Cette opération n'apporte pas de moyens monétaire à l'entreprise mais elle constitue néanmoins une opération indirecte de financement par l'apporte de terrains, de construction ou de

²⁴LASARY, op.cit., p145.

matériels lui permettant d'accroître ses moyens de production. Elle ne modifie pas sensiblement la situation financière de l'entreprise²⁵.

2.3.3. Augmentation de capital par conversion des dettes

Cette opération consiste à substituer à une dette, une augmentation du capital social. Il n'y a pas apport de ressources nouvelles, car seule la structure du passif, et non son volume global, est modifiée.

2.3.4. Augmentation de capital par incorporation de réserves

Cette opération se traduit par une diminution des réserves et une augmentation du capital social, sans modifier le montant des capitaux propres de l'entreprise, ce qui est assimilé à un jeu d'écriture et ne change en rien la structure financière.

2.4. Financement par quasi-fonds propres

Sont définis comme des sources de financement hybrides dont la nature se situe entre fonds propres et dettes financiers²⁶. Autrement, on range sous cette rubrique des titres qui ont à la fois le caractère d'une action et celui d'une créance, on distingue quatre modalités :

2.4.1. Les titres participatifs

Les titres participatifs sont des titres de créances dont l'émission est réservée aux sociétés de secteur public et aux sociétés. Ils ne sont remboursables qu'une en cas de liquidation de la société ou à l'expiration d'un délai qui ne peut être inférieur à 7 ans. Ils ne sont remboursables qu'après règlement de toutes les autres créances. Leur rémunération comporte une partie fixe et une partie variable, indexée sur le niveau d'activité ou de résultat de la société²⁷.

²⁵Isabelle CH et Thierry C, « Gestion financière », Edition DUNOD, 4^{ème} édition, Paris, 2008, P59

²⁶Gardés N, finance d'entreprise, Edition ECONOMICA, 2^{ème} édition, Paris, 1999, P.10

²⁷Jean B et Jacqueline D, Gestion financière, 15^{ème} édition DUNOD, Paris 2006, P370.

2.4.2. Les prêts participatifs

Les prêts participatifs est une créance accordée par les établissements de crédits aux profits des entreprises ; pour les aider et les renforcer à améliorer leur structure financière et augmenter leur capacité d'endettement²⁸.

Les prêts participatifs sont assimilés à des capitaux propres pour les raisons suivant :

- D'abord, ce sont des prêts à long terme, leur échéance de remboursement vient dans le dernier rang des exigibilités ;
- Ils ne sont remboursée qu'après le remboursement des autres de l'entreprise et avant la restitution des fonds propres à leurs propriétaires (actionnaires) ;
- Ils comportent une partie fixe et une partie variable indexée sur le résultat de l'entreprise.

2.4.3. Les titres subordonnés

Comme le cas pour les titres participatifs, ces titres sont assimilables à des obligations mais dont le remboursement ne s'effectue qu'en cas de liquidation et après avoir remboursé tous les autres créances, appart les titres participatifs. Ce sont en général des titres dont le rendement est faible²⁹.

2.4.4. Les subventions d'investissement

La subvention représente l'acquisition gratuite d'un actif l'état utilise ce mécanisme pour favoriser la réalisation de certaine investissement ou innovations technologiques³⁰.

Cette subvention sert à financer des investissements (ex : achat d'un véhicule, de matériels,...). Pour obtenir cette subvention une entreprise doit remplir un dossier de demande de subvention et l'adresser au service public.

²⁸Conso P et HEMICI F, gestion financière, paris 2002, p434.

²⁹Jean B, idem, P371.

³⁰Robert H, op .cite, P205

2.5. Financement par dette (ou externe) :

Le financement par dette consiste le complément indispensable du financement par capitaux propres. C'est le mode dans lequel l'entreprise fait appel à des organismes particuliers pour régler son insuffisance.

2.5.1. Les emprunts obligataires :

Il consiste affaire appelle à une multitude de traiteur appeler (obligatoire)³¹.

* **L'obligation** : est un titre de créance, au porteurs ou nominatif dématérialisé; qui se caractérise par:

- **La valeur nominale** : elle correspond à la valeur facile autrefois inscrite sur l'obligation, elle sert de base pour le calcul de sa rémunération ;

- **Le prix d'émission** : il s'agit de la somme d'argent que l'obligataire devra payer le titre ;

- **Un prix de remboursement** : elle correspond à la somme qui sera versée à l'obligation lors de l'amortissement ;

- **Un taux d'intérêt nominal** : il est généralement fixe et permet de déterminer le montant des coupons annuel versé aux obligataires.

Prix de remboursement - prix d'émission = prime de remboursement.

Ce dernier il est :

- Fixe ;

- Référencé ;

- Variable ;

- Révisable.

³¹Guide de choix d'investissement édition d'organisation groupe eyrolles 61.bd saint-germain 75240 Paris cedex 05 p 281-341.

2.5.2. Les emprunts auprès des établissements de crédit :

L'entreprise qui exprime un besoin de financement peut avoir recours à des établissements, elle a pour objet de collecter des capitaux sur le marché financier auprès des agents à excédent de capitaux pour les répartir sur ceux éprouvant des besoins de financement.

L'emprunt auprès des établissements de crédit se caractérise par les éléments suivant :

- Une garantie réelle ;
- Distrais de réalisation à très faible montant ;
- Un taux d'intérêt nominal calculé sur la base du capital non remboursé ;
- Un échéancier de remboursement fixé ;
- Il est indivisible.

A. Les emprunts à long terme :

Un emprunt bancaire est contracté auprès d'un prêteur unique. Contrairement aux emprunts obligataires, ce sont des emprunts indivis.

Un emprunt se caractérise par le montant emprunté, le d'intérêt (fixe ou variable), la durée (durée de vie financière) et la loi d'amortissement. A ces caractéristiques de base, il convient d'ajouter les frais annexes à la charge de l'emprunteur comme la souscription d'une assurance et éventuellement le paiement d'une garantie en cas d'impossibilité de rembourser.

B. Les emprunts à court terme :

Les emprunts à court terme s'appliquent à des investissements de durée moyenne tels que les véhicules, les machines et de façon générale à la plupart des biens d'équipement et moyens de production.

2.5.3. Le crédit-bail (leasing) :

Le crédit-bail appelé aussi leasing est défini comme suit « une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour louer à un entreprise »³².

Le crédit-bail « est un contrat de location, portant sur un bien meuble ou immeuble, assorti d'une option d'achat à un prix fixé d'avance »³³.

Il existe deux formes de leasing, selon que le bien à financer est mobilier ou immobilier. Nous pouvons, donc, distinguer entre le crédit-bail mobilier et le crédit-bail immobilier.

a. Le crédit-bail mobilier :

Sur la demande de son client, une banque ou une société de crédit-bail peut acheter un bien d'équipement, un matériel ou de l'outillage pour le lui concluant à la signature d'un contrat.

Ce contrat de location comportera une clause dite « irrévocable ». Cette clause stipule que pendant une certaine période aucun des deux parties en particulier le locataire, ne pourra réaliser le contrat.

Cette période d'irrévocable est en générale proche de la durée d'amortissement fiscal du bien louée.

b- le crédit-bail immobilier :

Il porte sur des biens immobiliers en générale à usage professionnel et commerciale (bureaux, magasins, etc.). Ces locaux sont achetés ou construits à la demande du locataire par la société de crédit-bail immobilier, ensuite ils sont loués.

Le contrat de location qui comporte une promesse unilatérale de vente pour un prix fixé au départ et estimé pour une durée de quinze à vingt ans.

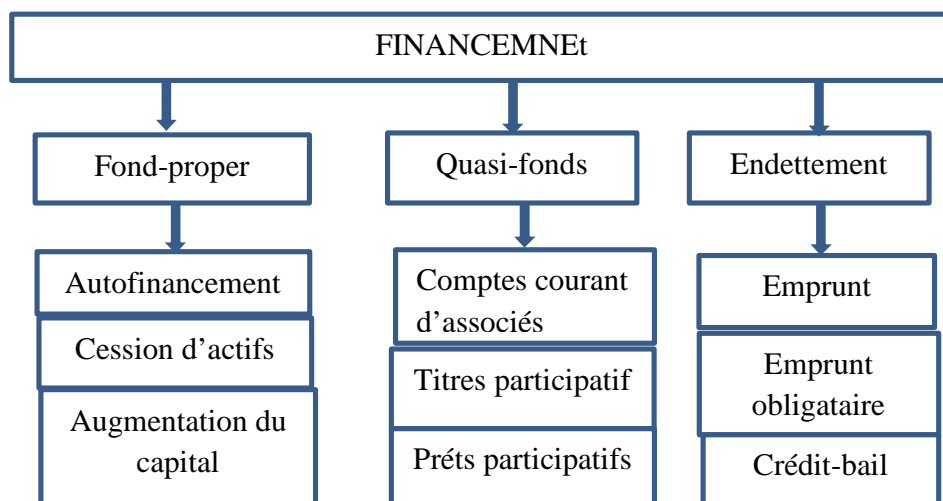
• Les avantages de crédit-bail :

³²BERNE R et LUC, principe des techniques bancaire, Edition DUNOD, 25^e édition, paris, 2008.

³³Jean BARREAU et Jacqueline D, gestion financière, Edition DUNOD, 15^{ème} édition, paris, 2006, p 378.

- Facilité et rapidité d'obtention ;
 - Ne m'affecte pas la capacité d'endettement ;
 - Ne assure contre le risque technique ;
 - Permet aux PME rentables de financer leur développement.
- **Les inconvénients de crédit-bail :**
 - Moyen généralement plus coûteux ;
 - Perte d'économie d'impôt sur des bénéfices lié à la déductibilité des amortissements lors d'une acquisition par emprunt ;
 - Perte d'économie d'impôt sur les bénéfices lié à la déductibilité des charges financières lors d'un investissement par emprunt ;
 - Versement d'une valeur résiduelle à l'échéance du contrat ;
 - Le coût effectif de crédit-bail= loyer véritable net d'impôts supplément des impôts dû à la non comptabilisation des dotations des amortissements Valeur de rachat du bien.

Figure n°1 : les différentes sources de financement des investissements.



Source : GINGLIERE, les décisions d'investissement .édition Nathan, paris 1998.p92.³⁴

³⁴GINGLIERE, les décisions d'investissement .édition Nathan, paris 1998.p92.

On conclusion, pour le financement des investissements, les banques peuvent faire appel aux différentes sources de financement, et le choix du mode de financement le plus approprié est un aspect déterminant de la stratégie financière d'une banque. Cependant, pour réussir dans cette option, les banques doivent avoir une connaissance préalable des différents sources de financement disponible, qu'elles soient interne ou externe.

Section 3 : les risques de projet d'investissement.

Les risques existent à tous les niveaux du projet et de l'environnement. Cette approche se caractérise par un questionnement sur les éléments de risque liés à l'environnement. Ces risques se manifesteront par des surcoûts imprévus ou l'arrêt fatal ou la non-rentabilité des projets en cours (problème de trésorerie par exemple).

1. La définition du risque :

Le concept de risque : selon M Joly. J.L BISSONNAIS et J.I.MULLE. Définitions le risque comme étant « un danger ou un inconvénient possible ou probable ou peut mesurer l'occurrence par un calcul de probabilité »³⁵.

Ainsi le risque peut se défini comme un danger éventuel au moins prévisible. La caractéristique propre du risque est, en conséquence, l'incertitude temporelle d'un événement ayant une certaine probabilité de survenir et de mettre en difficulté la banque.

2. Définition de risque d'un projet :

Il se défini comme étant « la possibilité qu'un projet ne s'exécute pas conformément aux prévisions de date d'achèvement, de coût et de spécification, ces écarts par rapport aux prévisions étant considérés comme difficilement acceptable voire inacceptables »³⁶.

Est considérés comme toute situation ou décision risquée, dont les conséquences et conséquences incertitudes, mais à laquelle on peut attribuer une probabilité de profit.

³⁵Hervé Courtot, gestion des risques dans les projets ». Édition ECONOMICA, 1998. Paris. P40.

³⁶Hervé Courtot, op. cit, p41.

3. Les typologies des risques d'un projet d'investissement

Les risques bancaires sont multiples et multidimensionnels, il faut les définir pour pouvoir les mesurer et enfin les contrôler. Ainsi on cite : le risque lié au projet dont sa réalisation est relativement longue ; le risque lié à l'inflation ; le risque d'exploitation ; le risque financier et de trésorerie ; le risque de marché ; le risque de taux ; le risque structurel ; le risque décisionnel ; le risque environnemental ; le risque technique.

✓ **Le risque lié au projet dont sa réalisation est relativement longue :**

On peut souligner le risque de dépassement de coût, le retard et le risque technologique.

✓ **Le risque lié à l'inflation :**

Il est dû d'une part, à la répercussion non volontaire sur le prix de vente et la hausse de coûts subis sous l'effet de la concurrence et les technologies utilisées.

✓ **Le risque d'exploitation :**

Lié à la maîtrise des coûts de fonctionnement par l'analyse de sensibilité et de flexibilité. « C'est évaluer la possibilité de faire des pertes ou un résultat d'exploitation insuffisant ».

✓ **Le risque financier et de trésorerie :**

Concernant les risques liés au financement mais dont l'origine peut provenir d'une insuffisance de fonds propres susceptible d'entraîner une mise en liquidation, ou au contraire d'une absence de dividendes qui empêchera une augmentation de capital, de la même façon l'entreprise peut manquer de trésorerie.

✓ **Le risque de marché :**

Des variations du prix et de volume du marché peuvent mettre le projet en difficulté, sans que celui-ci y soit pour quelque chose. Dans ces variations, il faut distinguer les fluctuations de prix ou de volume, des erreurs de tendance dans les prévisions à long ou à court terme.

✓ **Le risque de taux :**

C'est celui supporté par la banque qui détient des créances et/ou dettes à taux fixe du fait de l'évolution ultérieure des taux d'intérêt.

✓ **Le risque structurel :**

Il est déterminé par la capacité de production d'une entreprise industrielle, dans la mesure où elle doit vendre suffisamment pour écouler ses produits, ainsi payer ses charges fixes.

✓ **Le risque décisionnel :**

Il provient d'un mauvais choix en matière de prise de décision (mauvais qualité d'information).

✓ **Le risque environnemental :**

Ce risque est lié aux effets de facteurs de l'activité de l'entreprise comme la politique et concurrence.

✓ **Le risque technique :**

Il est dû aux pannes des équipements et leur obsolescence.

On conclut, la maîtrise des risques fait partie d'un processus itératif d'analyse et d'évaluation du risque. Il faut mettre en place les barrières de sécurité suffisantes pour atteindre un niveau de risque tolérable.

Conclusion

L'investissement est considéré comme une transformation des ressources financières en bien et en services. Il considère un acte fondamental à l'entreprise pour son développement futur.

Tout au long de ce chapitre on a présenté les généralités, les notions de base relatives aux investissements, les typologiques et les différents sources de financement de la banque considérées comme la base essentiel de réussite de tout projet d'investissement. .

Chaque projet d'investissement soumis à un certain risque difficile à anticiper.

L'étude des projets d'investissement permet de sélectionner les moyens de financement permettent la réalisation des projets dans des conditions favorables, à savoir le financement par les fonds propres, quasi-fonds propres et par endettement, de façon à choisir une stratégie de financement qui dépend pas seulement de ses objectifs de croissance, mas du cout et du risque. Le plan de financement sera une fois le projet retenu et sélectionné.

Pour évaluer et choisir les projets d'investissement, il existe plusieurs méthodes et critères que on va entamer dans le chapitre qui suite.

Chapitre 2

Les Méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement utilisé par la banque.

Chapitre 2 : Les Méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement utilisé par la banque.

L'investissement représente généralement l'objectif principal de chaque entreprise puisqu'il est lié à la croissance et au développement de ses performances.

Pour réaliser un projet d'investissement, il est nécessaire de fonder sur l'application des critères d'évaluation pour permettre aux responsables d'estimer avec certaine exactitude si le projet envisagé est profitable ou non et de prendre une décision définitive quant à son acceptation ou à son rejet.

C'est le but de ce chapitre qui va se construire en trois sections, dont la première est consacrée aux généralités sur la banque, la deuxième section abordera les méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement cas de la banque et enfin la dernière section traitera l'analyse d'un projet d'investissement.

Section 1 : Notion générale sur la banque.

La banque est un établissement de crédit ayant pour objet de procurer des services financiers aux particuliers ainsi qu'aux entreprises, qu'elles soient privées ou publiques. La définition d'une banque n'est pas une chose facile c'est-à-dire que la définition change selon l'optique adaptée.

1.1. Définition de la banque

On peut définir la banque comme étant « un intermédiaire financier spécifique dans la mesure où sa fonction traditionnelle est d'octroyer des crédits¹ et de collecter des dépôts ». En général elle effectue cette activité grâce à un réseau d'agences implantées sur le territoire national.

La banque aussi est une institution financière qui joue le rôle d'intermédiaire entre les agents économiques qui ont trop de disponibilités et ceux qui n'en ont pas assez. Elle a pour principale mission de relier entre le trésor public et les entreprises publiques.

¹GUY GAUDAMINE et Montier J, banque et marché financier, édition, ECONOMICA, PARIS, 1999, P 123.

Les banques « sont les organismes spécialisés dans l'émission et le commerce de la monnaie. Elles gèrent les dépôts et collectent d'épargne des clients, accordent les prêts, pilotent les instruments de paiement comme le carnet de chèque, la carte bancaire et offrent des services financiers. Elles assurent pour l'état la traçabilité des opérations financiers et contribuent à la lutte contre le trafic ».

1.2. Le rôle de la banque

Le rôle de la banque consiste à collecter les capitaux disponibles pour son propre compte et les utiliser sous sa responsabilité² à des opérations de crédit :

- **La collecte des dépôts** : Les dépôts bancaire sont des fonds reçus du public sous forme de dépôts avec le droit de disposer pour son propre compte mais à charge de les restituer (art 111 de la loi N° 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et ou crédit) ;
- **La distribution des crédits** : la notion de dépôts sous-entend :
 - Les dépôts à vue (comptes chèques, comptes courants et les comptes sur livrets d'épargne) ;
 - Les dépôts à terme (comptes à terme, bons de caisse, etc.) ;
 - Les déposants sont représentés par des particuliers et des entreprises (commercial, industriels. Etc.) ;
 - Les fonds déposés dans divers comptes en banques constituent l'essentiel des ressources de la banque.

1.3. Les typologies de la banque

On recense plusieurs formes d'organisation des banques : les banques commerciales, les banques de dépôt, les banques d'investissement, les banques d'épargne ou de prévoyance, les banques d'affaires, les banques mixtes et la banque centrale.

1.3.1. Les banques commerciales

Les banques commerciales sont en lien directe avec les agents économiques, elles collectent leurs épargnes, et gèrent leurs dépôts leurs offrent de nombreux services bancaire.

²GAUDMINE G Montier J, op. Cite, P5

Pour cela, elles disposent d'un réseau d'agences réparties sur le territoire qu'elles exercent leur activité. D'un point de vue économique, la banque est un commerce consistant à mobiliser l'argent des agents économiques ayant un excès de financement sous forme de dépôt (à vue et à terme), dans le but de les distribuer aux agents à besoin de³ financement sous forme de crédit (à court terme, à moyen et long terme) ou de leurs investissements dans les opérations financières.

1.3.2. Les banques de dépôt

« Pouvaient recevoir des dépôts et distribuer des crédits à tout échéance, mais étaient en contrepartie restreinte dans leur activité de prise de participation dans le capital de l'entreprise non bancaire »⁴. La banque de dépôt c'est la banque la plus connue de particuliers, c'est elle qui reçoit et gère les dépôts d'argent de ces clients. Ces dépôts peuvent prendre la forme de compte courant, compte épargne, et peuvent aussi avoir d'autres activités bancaires et être classé du coup dans un autre type de banque.

1.3.3. Les banques d'investissement

Leurs opérations sont destinées, généralement à renouveler ou constituer des capitaux fixes. Pour ce faire, les banques font recours aux fonds des épargnants, mais la majorité des cas, elles se contentent de leurs capitaux propres dans le souci d'accorder des crédits ou encore sur les dépôts à terme et les prêts auprès des tiers sous forme d'obligations (assimilées aux dépôts à terme).

1.3.4. Les banques d'épargne ou de prévoyance

Spécialisées dans la collecte des ressources des petites épargnants, leurs dépôts sont la plupart des cas à court terme et qui prennent la forme de livret d'épargne, ils peuvent être des dépôts à terme en prenant la forme des bons de caisse ou d'obligations.

³A. Beiontone, A. CAZORLA, C. DOLLO, A. MARYDRAI Dictionnaire de science économique 3^{ème} édition Armand Colin, paris 2010, p 427.

⁴PIRRE- CHARLS PUPION, économie et gestion bancaire, Edition DUNOD, paris, 1999, p. 16.

1.3.5. Les banques d'affaire

Ce sont des banques qui réduisent leurs activités au financement et la gestion des autres établissements en leur octroyant des crédits ou encore de participer dans leur capital. Elles interviennent donc sur le marché des capitaux et travaillent avec leurs ressources propres.

1.3.6. Les banques mixtes

La banque mixtes appelé aussi banque universelle, il est un modèle de gestion bancaire, développé à la fin XIXe siècle. Aujourd'hui est le modèle le plus commun de l'établissement bancaire, engagé dans la fourniture d'un grand nombre service et la vente de nombreux produits financiers.

1.3.7. La banque centrale

La banque centrale⁵ est un établissement qui contrôle le système bancaire d'un pays. Appeler encore « banque des banque » ou « banque de l'état ». Elle est un organisme d'émission qui assure l'émission et la mise en circulation des billets et des pièces de monnaie, celle-ci met en œuvre la politique monétaire pour préserver la stabilité des prix.

1.4. Les ressources de la banque

Il existe plusieurs types de ressources, parmi elles : les fonds propres et les dépôts⁶ de la clientèle, la banque centrale....

1.4.1. L'épargne

L'épargne est le cerveau moteur de développement, elle constitue la principale source des revenus des banques commerciales. Elle est constituée des dépôts à vue et des dépôts à terme.

1.4.2. Les fonds propres

Il s'agit du capital social et des réserves constituées par affectation dans des emplois durables de la banque. Pour une question de gain de confiance de la part des clients. Ainsi que

⁵Bank- of- Alegria. dz./html/persen.htm consulté le 06/05/2022 à 22:55.

⁶MAREtAU.D Et LA CHAISE, le marché monétaire et la gestion de trésorerie des banques, DONOND. Paris 1981.P131.

dans le cadre de marketing, les banques sont tenues a effectués leurs activités dans des bâtiments très somptueux, ainsi le client n'a aucun peur de prendre son argent.

1.4.3. La trésorerie bancaire

La trésorerie Correspond à la différence entre les actifs disponibles dont dispose une entreprise (comptes bancaire, créditeurs, somme disponible en caisse...) et dettes à court terme.

On conclusion, les banques occupent une place centrale dans le système économique, elles ont la responsabilité collective de la gestion des moyens de paiement et elles se présentent comme l'un des principaux garants de la solidité et de la compétitivité de l'économie d'un pays.

Section 2 : Les critères et les méthodes d'évaluation d'un projet d'investissement utilisé par la banque BNA D'AKBOU.

L'évaluation d'un projet d'investissement est un processus qui suit plusieurs étapes pour aider les investisseurs et les chefs d'entreprise à prendre des décisions d'investissement. En effet notre intérêt tout au long de cette section portera sur les méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement au sien de la banque.

1. Les critères d'évaluation d'un projet d'investissement.

Pour faire un choix judicieux entre plusieurs investissements, il est nécessaire de faire une étude préalable des différents critères dans un avenir certain, incertain ainsi qu'aléatoire, pour l'aide à la prise de décision.

1.1. Les critères d'évaluation dans un avenir certain :

Les critères d'évaluation d'un projet d'investissement correspondent à « un ensemble d'outils financiers d'aide à la décision, permettant de classer les différents projets étudiés, ou de sélectionner les projets acceptables, compte tenu des objectifs et des contraintes de l'entreprise »⁷.

⁷Pilverdier et Latreyte, Finance d'entreprise, 7^{eme} édition Economica, Paris, 1999, P 285.

En avenir certaine, le montant des taux d'intérêt ainsi que les valeurs des flux de trésoreries prévisionnels, et plus généralement de tous les paramètres d'un projet d'investissement, sont connus avec certitude.

1.1.1. Les critères non fondés sur l'actualisation (méthode statique) :

Il s'agit des indicateurs qui ne prennent pas en compte le facteur (temps) en trouves :

1.1.1.1. Le taux de rentabilité moyen (TRM) :

Le TRM se base sur les bénéfices comptables plutôt que sur les flux monétaire de la firme, il se définit comme « le bénéfice annuel moyen après impôt, divisé par le montant de l'investissement moyen pendant la durée de projet »⁸.

A. Formule mathématique de taux de rentabilité moyen :

$$\text{TRM} = \frac{\text{Résultat d'exploitation moyen}}{\text{Investissement moyen}} = \frac{\sum_{t=1}^n \frac{Bt}{n}}{\frac{1+VR}{2}}$$

Tel que :

BT : Bénéfice net comptable ;

I : Investissement initial ;

N : Durée du projet en année ;

VR : Valeur résiduelle.

B. Règles de décision de taux de rentabilité moyen : on accepte un projet dont le taux de rentabilité moyen est supérieur à une certaine norme fixée d'avance par l'entreprise⁹.

C. Avantage de la méthode de taux de rentabilité moyen : l'avantage de cette méthode d'évaluation est qu'elle est facile et simple pour le calcul de la rentabilité d'un projet.

⁸Jacky KOEHL, le choix des investissements, Ed, DUNOD, Paris, 2003, P 37.

⁹Jacky KOEHL, idem, Paris, 2003, P 37.

D. Inconvénients de la méthode de taux de rentabilité moyen :

- L'évaluation est basé sur les résultats et non sur les flux de trésorier ;
- L'évaluation est sur des informations comptables et non économique ou réelles ;
- Le calcule néglige le facteur temps dans la réalisation des résultats.

1.1.1.2. Le délai de récupération simple (DRS) :

Le délai de récupération ou de recouvrement du capitale renvoie au temps nécessaire à l'investisseur pour récupérer les capitaux investis.

Autrement dit, il exprime le temps acceptable pour récupérer le capital investi, les flux nets de trésorerie sont additionnés année après année jusqu'à représenter l'investissement initial. Le délai donne le temps nécessaire pour que l'investissement soit rentable.

A. Formule mathématique de délai de récupération simple :

- Le 1^{er} cas : cash-flows constant : $DR = \frac{I_0}{CF}$
- Le 2^{ème} cas : cash-flow variable : $\sum_{i=1}^n CF_i = I_0$

Tant que :

DRS : Délai de récupération simple ;

I₀ : Investissement initial ;

CF : Cash-flows générés à la période K ;

B. Règles de décision de délai de récupération simple : le critère basé sur l'idée que, la durée la plus courte est la plus intéressante pour un investissement.

Parmi les projets indépendants, l'entreprise doit réaliser tous les projets dont la période de récupération est inférieure à un seuil préalablement déterminé lorsqu'il s'agit de projet mutuellement exclusif, l'entreprise choisit celui dont le délai de récupération est le plus court.

C. Avantage de la méthode de délai de récupération simple :

- La simplicité au niveau des calculs et l'utilité pratique ;

- La possibilité pour un décideur, d'anticiper la liquidité future en fonction du délai de récupération est plus court ;
- La comparaison des flux de trésorerie et non résultats comptable.

D. Les inconvénients de la méthode de délai de récupération simple :

- Il ignore la valeur temporelle de l'argent ;
- C'est un critère qui est plus, un indicateur de liquidité ;
- Il défavorise les projets à long terme.

1.1.2. Les critères temporels (dynamique) :

Contrairement aux méthodes statiques, les méthodes dynamiques fondées sur l'actualisation, leur intérêt réside dans la prise en considération du temps qui est un paramètre essentiel de la décision d'investir.

Ce sont des critères qui prennent en considération la valeur de l'argent dans le temps. Avant de développer les critères avec actualisation, il est important de définir le taux d'actualisation qui est considéré comme un dénominateur commun de ces critères.

L'actualisation : « technique consistant à déterminer la valeur future d'une somme d'aujourd'hui. L'actualisation, en calculant la valeur actuelle de toute somme future, permet de rendre comparable des flux qui n'apparaissent pas à la même date »¹⁰.

1.1.2.1 : La valeur actuelle nette (VAN) :

La valeur actuelle nette est la différence entre les cash-flows actualisés à la date t=0 et le capital investi¹¹.

La calcul de la VAN est comme suit¹² :

A. La formule de calcul de la valeur actuelle nette :

$$VAN = \sum_{1}^n CF (1 + i)^{-n} - I_0$$

¹⁰Boughaba. A, 1998, op.cit., p.18.

¹¹Barreau Jean, gestion financier. Ed, DUNOD. Paris.2004. p 341

¹²IBID, p 119.

Tel que :

VAN : Valeur actuelle nette ;

CFK : Cash-flow généré à la période K :

T : Le taux d'actualisation ;

k : l'ordre de l'année d'exploitation ;

n : La durée de vie de l'investissement.

B. Règle de décision de la valeur actuelle nette :

- Si la VAN est positive (la $VAN > 0$); l'investissement est considéré comme rentable ;
- Si la VAN est négative (la $VAN < 0$); l'investissement n'est pas rentable pour le taux d'actualisation retenu¹³.

C. Avantage de la valeur actuelle nette :

- Elle reflète le niveau de rentabilité de l'investissement ;
- C'est un critère de comparaison entre investisseur ;
- Elle tient compte de la valeur temporelle de l'argent ;
- Permet de comparer les projets utilisant le même taux d'actualisation.

D. Inconvénients de la valeur actuelle nette :

- Elle ne permet pas la comparaison entre deux investissements de durée de vie différents ;
- Elle est très influencée par le taux d'actualisation.

1.1.2.2. L'indice de profitabilité (IP) :

L'indice de profitabilité mesure l'efficacité du capital investi. Il se calcule en rapportant les encaissements actualisés aux décaissements initiaux¹⁴.

L'indice de profitabilité est donc un indicateur qui permet de mesurer la rentabilité du capital investi par une entreprise. Il met en relation la valeur actuelle nette des cash-flows futurs et capital investi.

¹³Simon. F-X et TRABELSI.

¹⁴Pier CABAN. Op.cit, p 120.

A. Formule de calcul de calcul de l'indice de profitabilité :

$$IP = \sum CF_n (1 + i)^{-n} / I_0$$

$$\text{Ou : } IP = \frac{VAN}{I_0} + 1$$

$$\text{On déduisant : } IP = VAN + I_0 / I_0$$

Avec :

CF: Cash-flow;

i: taux d'actualisation;

I₀: Capital initial;

VAN: Valeur actuelle nette.

B. Règles de décision de l'indice de profitabilité :

- Pour qu'un projet soit acceptable, il faut que son IP soit supérieure à 1, c'est-à-dire que la VAN par unité monétaire investie devient positif ;
- Lorsque plusieurs projets d'investissement sont possibles, on retient celui qui présente l'indice le plus élevé, à condition toutefois qu'il soit supérieur à 1.

C. Avantage de l'indice de profitabilité :

- Il permet de comparer entre deux projets dont la mise de fonds initiale est différente ;
- Il permet une indication de la rentabilité relative par rapport à la taille de l'investissement et atténue ainsi la critique au critère de la VAN.

D. Inconvénients de l'indice de profitabilité :

- Il ne permet pas de comparer des projets de durées différentes ;
- Difficile de mettre en œuvre si les flux d'actualisation ne sont pas tous positifs.

1.1.2.3. Le taux de rentabilité interne (TRI) :

C'est tout simplement le taux par lequel la VAN est nulle. Cette méthode consiste à rechercher pour quel taux d'actualisation on obtient l'égalité entre l'investissement (I) et la valeur actuelle des cash-flows nette actuelle¹⁵.

Elle s'exprime par l'équation suivante¹⁶ :

$$IP = VAN + I_0 / I_0$$

A. Formule de calcul de taux de rentabilité interne : soit en désigne par t le TRI d'un investissement, la valeur de t sera la solution de l'équation suivante :

$$TRI = \sum_{k=1}^n \frac{CFK}{(1+i)^k} - I_0$$

Tel que :

CFK : cash-flow généré à la période k ;

t : taux d'actualisation ;

k : l'ordre d'année ;

n : durée de vie de l'investissement ;

I₀ : capital initial.

B. Règles de décision de taux de rentabilité interne :

Ce critère est généralement simple à appliquer :

- On ne met en œuvre que les projets présents un TRI supérieur ou égal au taux de rendement exigé par un investisseur ;
- Pour des projets de même taille et mutuellement exécutifs on rente celui qui affiche le TRI le plus élevé.

¹⁵CONSO. PEtHemici.F, gestion financier) 2^{ème} édition, Paris, 2020. P 387.

¹⁶IBID, P387.

C. Avantage de taux de rentabilité interne :

- C'est un critère proposé à l'investissement et qui est indépendant de tout autre taux d'intérêt, contrairement à la VAN qui suppose le réinvestissement de cash-flow au taux d'actualisation ;
- Le TRI tient compte de la valeur temporelle de l'argent ;
- C'est un indicateur facile à assimiler de fait qu'il est un pourcentage.

D. Inconvénients de taux de rentabilité interne :

- L'équation du TRI peut avoir plusieurs solutions, on conséquence, plusieurs TRI, et parfois aussi cette équation peut n'avoir aucune solution, c'est-à-dire aucun TRI, ce qui rend le critère inutilisable ;
- Le TRI n'a pas une signification financière réelle.

1.1.2.4. Le critère du délai de récupération actualisé (DRA) :

Le délai de récupération actualisé (DRA) est « le temps nécessaire pour que la VAN des cash-flows cumulés actualisés devienne positive »¹⁷.

En d'autre terme ce critère équivaut à « la durée nécessaire pour récupérer le flux totale liquidité investi initialement à partir de la série des flux totaux de liquidité prévisionnels actualisés »¹⁸.

Le DRA correspond alors au temps nécessaire à la récupération des capitaux investi à partir de la somme des flux trésorerie espérés actualisés. Il est représenté par la formule suivante :¹⁹

¹⁷BANCEL F et Richard A, les choix d'investissement, Edition ECONOMICA, Paris, 1995, P.60.

¹⁸CHRISSOS J et Gillet R, Décision d'investissement, 2^{ème} Edition, Darios & Pearson éducation, France, 2003-2008. P 161.

¹⁹J.PIL.VERDIER-LATREYLE, Finance d'entreprise, 7^{eme} Edition ECONOMICA, 2002, p.33.

A. Formule de calcul du délai de récupération actualisé

$$\sum_{t=1}^n \frac{CF_t}{(1+r)^t} = I_0$$

Ou $DRA = \text{année du cumul inférieur} + \frac{I_0 - \text{cumul inférieur}}{\text{cumul supérieur} - \text{cumul inférieur}}$

Tel que :

CFT : cash-flows généré à la période t ;

r : taux d'actualisation ;

t : ordre d'année ;

I₀ : capital initial ;

n : durée de vie de l'investissement.

B. Règles de décision du délai de récupération actualisé :

La méthode de délai de récupération actualisé sert comme :

- Critère de projet : pour qu'un projet soit acceptable, il faut que son délai de récupération actualisé soit inférieur ou égale à une certaine norme fixée d'avance par l'entreprise.
- Critère de sélection : entre deux projets mutuellement exclusifs, on prend celui dont le délai de récupération est plus court.

C. Avantage du délai de récupération actualisé :

- Il tient compte de la valeur temporaire de l'argent ;
- Il est facile à comprendre ;
- Il fournit une indication appréciable si le souci de liquidité est dominant.

D. Inconvénients du délai de récupération actualisé :

- Il peut exclure les investissements dans la VAN est positive (il ignore les flux de liquidité intervenants après le délai de récupération) ;

- Il requiert l'établissement d'une période limite arbitraire ;
- Il défavorise les projets à long terme tel que la recherche et développement.

1.2. Les critères d'évaluation d'un projet d'investissement en avenir d'incertain :

En matière d'investissement, l'avenir probabilisable est une situation dans laquelle il est possible de déterminer toutes les valeurs qui peut prendre le cash-flow relatif à un exercice donné, et d'affecter une probabilité déterminée à chacune de ces valeurs.

En d'autres termes, en avenir probabilisable, chaque cash-flow d'un projet d'investissement est une variable aléatoire dont on connaît la loi de probabilité.

L'avenir aléatoire consiste à « introduire des probabilités pour choisir entre plusieurs projets d'investissement, et mesure le risque encouru par l'entreprise »²⁰. Dans une telle situation, plusieurs critères d'évaluation et de choix peuvent être utilisés.

1.2.1. Critère de Wald : Maximin (maximum des minimum)

C'est le critère du décideur prudent, averse au risque, qui privilège la sécurité. Il consiste à prendre la VAN minimum de chaque investissement et à retenir celui dont la VAN minimum est la plus élevée²¹.

Avec ce critère on cherche à maximiser les performances les plus faibles, C'est-à-dire qu'on maximise le résultat minimum obtenu pour chaque projet. D'un autre côté, ce critère nous permet de juger chaque projet sur la base de l'état qui lui est le plus défavorable.

²⁰GRANDUILLOT. B et GRANDUILLO. F, l'essentiel du control de gestion, Edition LEXETNSO, 4^{eme} éd. Paris, 2009, p. 88.

²¹Ibid. P365.

1.2.2. Critère de Savage

Ce critère suggère de retenir le projet qui minimise le regret maximum. Il se mesure à partir de la différence entre le gain obtenu avec cette décision et le gain de la meilleure décision possible. Et la décision à retenir est celle pour laquelle le regret maximal est le plus faible²².

Cette sélectionne également arbitraire repose sur le concept de perte d'opportunités et conduit à privilèges le projet pour lequel le « regret » maximal est le plus faible. Bien entendu, elle peut également conduire à des résultats favorables une décision en contradiction avec celle obtenue des fondements de la finance moderne.

1.2.3. Critère de HURWITZ

« Le critère de HURWITZ identifie la décision qui rend maximal le résultat moyenne. Le résultat moyenne correspond à la moyenne pondérée des valeurs minimales et maximales des décisions »²³.

Pour chaque projet, nous allons sélectionner la VAN maximale et la VAN minimale. La VAN maximale sera affecté par mes coefficients optimistes β .

1.2.4. Critère optimiste : MAXIMES (maximum des maximums)

Ce sélectionne les gains les plus élevés de chacune des stratégies. On choisit le résultat maximum le plus élevé.

Ce critère est optimiste puisqu'il laisse espérer le profit maximum. Mais il peut être assorti du risque maximum car il ne tient pas compte des pertes éventuelles associées au projet dans le cadre des autres scénarios.

²²Jacky KOEHL, Op. cit. p65.

²³DELAHAYE. B. Gestion financier, 12 Ed, DUNOD, Paris, 2003, p 354.

1.3. Les critères d'évaluation dans un avenir aléatoire :

Ces méthodes se déroulent dans un avenir risqué mais probable, où toutes les valeurs possibles des flux de trésorerie associés à un exercice donné peuvent être déterminées. Plusieurs critères d'évaluation peuvent être utilisés.

1.3.1. Le critère de l'espérance-variance :

En avenir probabilisable, il est possible de calculer l'espérance mathématique de la VAN, $E(VAN)$, ainsi que sa variance, $V(VAN)$, et son écart-type, σVAN ²⁴.

Selon ce modèle, l'évaluation et le choix des projets s'effectuent sur la base de deux critères :

- La rentabilité du projet évaluée par l'espérance mathématique de la (VAN), $E(VAN)$;
- Le risque du projet évalué par la variance de la (VAN) ou son écart-type, $V(VAN)$ ou σVAN .

1.3.2. L'espérance mathématique de la VAN :

L'espérance mathématique est la moyenne des valeurs de la variable, chacune pondérée par sa probabilité de survenance, ces probabilités constituent la distribution de la variable.

A. Formule mathématique de l'espérance de la VAN :

Elle est présentée par la formule suivant²⁵ :

$$E(VAN) = \sum_{t=0}^n \frac{E(CF_t)}{(1+r)^k}$$

Tel que :

$E(VAN)$: l'espérance de la VAN ;

$E(CF)$: l'espérance de cash-flow à la période k ;

r : le taux d'actualisation ;

²⁴Ibid. P 350.

²⁵Ibid. Op. cit. p352.

n : la durée de vie de l'investissement.

B. La règle de décision de l'espérance de la VAN :

- En cas de projets indépendants, nous retenons tout projet dont $E(VAN) > 0$, c'est-à-dire dont l'espérance mathématique de la (VAN) est positive ;
- En cas des projets mutuellement exclusifs remplissant déjà la condition précédente, nous retenons le projet qui a l'espérance mathématique de la (VAN) la plus élevée.

1.3.3. Le critère variance ou l'écart type :

Il permet de mesurer le risque attaché à un projet, en calculant la dispersion des distributions de probabilité (VAN), plus la variance est élevée, plus l'occurrence des événements est proche de la moyenne, et donc plus le risque est élevé. La variance est calculée comme suit²⁶ :

$$VAN(CF) = \sigma^2(CF) = \sum_{i=1}^n p_i |CF - E(CF)|^2$$

Tel que:

CF: Cash-flow:

P: probabilité associées à chaque valeur des cash-flows actualisés.

1.3.4. Le coefficient de variation :

Si un élément a la fois l'attente la plus élevée et l'écart type le plus élevé. Calculez le coefficient de variation (ou coefficient de dispersion) pour chaque élément, en gardant l'élément avec le coefficient le plus faible. Ce critère est particulièrement utile lorsque l'on compare des projets de différente taille.

Donc, il est donné par la formule suivante²⁷ :

$$CV = \frac{\sigma(VAN)}{E(VAN)}$$

Tel que :

²⁶BANCEL (F) ET Richard (A), les choix d'investissement, Edition Economica, Paris, 1998. P.85.

²⁷IBID, Op. Cite. p 353.

CV : coefficient de variation.

1.3.5. Le modèle d'équilibre des actifs financiers (MEDAF) :

Le MEDAF est un modèle qui s'applique au portefeuille de titres, caractérisé par un niveau de rentabilité et un degré de risque.

Ce critère permet de déterminer le taux de rentabilité requis d'un actif financier ayant un risque systématique donné.

Pour être retenu, un projet d'investissement doit avoir un taux de rentabilité interne espéré $E(K_i)$ supérieur au taux d'actualisation (K_i) ou dégager, avec ce taux d'actualisation, une valeur actuelle nette positive $E(K_i) > K_i^*$.

Sachant que²⁸ :

A. Formule de calcul de MEDAF :

$$K_i^* = K_s + B_I [E(K_m) - K_s]$$

Où :

K_s : taux d'actualisation sans risque sur le marché ;

B_I : coefficient qui mesure la sensibilité de la rentabilité du projet ;

$E(K_m)$: taux de rentabilité espéré sur le marché.

➤ **Règles de décision de MEDAF :**

Pour retenir un projet d'investissement il doit avoir :

- Une VAN positive ;
- Un taux de rentabilité interne espérée (K) supérieur aux taux d'actualisation (K_i) supérieure aux taux d'actualisation.

²⁸Rivet (A), gestion financière, Ed marketing S.A, Paris, 2003, P146.

2. Les méthodes d'évaluation d'un projet d'investissement cas de la banque.

L'évaluation d'un projet d'investissement se réalise en deux étapes qui adoptent les perspectives différentes :

- Une évaluation économique de son côté examinent l'impact sur l'ensemble de la communauté.
- Une évaluation financière qui consiste à examiner le flux de ressource d'un agent principal ou d'un groupe d'entités respectivement.

2.1. Méthode d'évaluation économique :

Avant d'exposer la procédure de l'évaluation économique d'un projet d'investissement, il est préférable de définir cette notion.

2.1.1. Définition d'évaluation économique :

« L'évaluation économique d'un projet d'investissement consiste à étudier son impact sur l'environnement et la collectivité locale si l'analyse de la rentabilité financière des primordiale pour les projets d'investissements privés, ce n'est pas toujours le cas pour les projets d'investissements publics dont leur évaluation vise à aider, à préparer et à sélectionner les projets apportant la plus grande contribution au développement économique ». ²⁹

Cette analyse permet de :

- Chercher des indicateurs qui permettent l'évaluateur d'apprécier et mesurer les effets positive et négative d'un projet.
- Elle permet de répondre aisément aux questions principales posées par les problèmes de développement.

2.1.2. Les méthodes d'évaluation économique :

Il y a deux méthodes d'évaluation économique qui sont : la méthode de prix de référence et la méthode des effets.

²⁹BRIDIE.R. M. MICHAILOF. S, guide pratique d'analyse des projets : évaluation et de choix des projets d'investissement, édition ECONOMICA, paris 1995, 5^{ème} éd, p81.

2.1.2.1. La méthode des effets :

La méthode des effets « elle consiste à apprécier la valeur d'un projet à partir de la mesure des effets de ce projet sur l'ensemble de la collectivité ». ³⁰

Cette méthode, elle permet d'opérer une sélection entre plusieurs projets en recherchant leur influence sur le reste de l'économie, notamment sur la balance en devises et la répartition des revenus.

Pour faire cette comparaison est obligatoire de :

- Mesurer ces différences ;
- Identifier les différences significatives entre la situation économique avant et après le projet ;
- Apprécier dans quelle mesure les différences ainsi reconnues et déchiffrées prouvent être considérées comme des avantages ou des inconvénients pour les agents intéressés.

2.1.2.2. Méthode des prix de référence :

La méthode des prix de référence cherche à savoir si le bénéfice étant positif, le projet peut être raisonnablement réalisé, cette méthode permet de comparer les coûts et les avantages à l'aide de divers critères permettant un classement entre les projets et permet aussi de mesurer les coûts et les avantages économique et on choisit pour cela un nouveau système de prix.

Cette méthode permet de :

- D'identifier les perturbations provoqués par le projet dans l'économie nationale ;
- Mesurer ces coûts et bénéfices en choisissant un nouveau système de prix ;
- La comparaison de ces coûts et bénéfices selon différents critères.

2.2. Méthode d'évaluation financière :

Avant de d'évaluer le processus d'évaluation financiers des projets d'investissement il convient d'abord de définir ce concept.

2.2.1. Définition d'évaluation financière :

L'évaluation financière est la phase de l'étude d'un projet qui permet d'analyser si ce projet est viable, et dans quelle condition, compte tenu des normes et des contraintes qui lui sont

³⁰JACKY.K, le choix des investissements. Ed DUNOD, paris, 2003, p99.

composer, et à partir des études technique et commercial déjà réaliser. Elle consiste valoriser les flux résultant des études précédent pour déterminer la rentabilité et le financement du projet.³¹

De ce fait, nous réaliseront généralement une analyse de sensibilité en fonction des différent risque généré par projet, et construisions plusieurs scénèrent pour déterminer la stratégie de mise en œuvre.

2.2.2. L'estimation des flux de trésorerie :

Plusieurs échéanciers pouvant être établis pour évaluer la rentabilité de projet d'investissement afin que les revenus et les dépenses nécessaire ils sont calcul puisent être prévus et donnée.

- La construction du tableau des flux de trésorerie nécessité la collecte et l'analyse d'un grand nombre de donnée.

Elle consisté :

- Elaboration de l'échéancier des investissements ;
- Elaboration de l'échéancier d'amortissement ;
- Détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI) ;
- Détermination des fonds roulement (BFR) ;
- Elaboration de compte de résultat (CR).

2.2.3. Echéanciers des amortissements :

L'amortissement est une constatations comptable d'une dépréciation réalisé (ou prévue) périodiquement sur la durée de vie d'un équipement (ou tout autre immobilisation).

- Le calcule de charge d'amortissement annuelle est important pour déterminer les flux trésorerie.

Le tableau d'amortissement présent comme suit :

³¹Robert. HOUD AYER évaluation financiers des projets : ingénierie de projet et décision d'investissement 2^{eme} Ed, ECONOMICA, paris 1999, P30.

Tableau N°04 : l'échéance d'amortissement

Rubriques	Valeur d'origine	Taux %		Total amortie
Total				

Source: LAZARY, Evaluation et financement de projet, ed distribution, el dar el Oethmania, 2007. p69. . p74.³²

2.2.4. Échaéancier d'investissement :

La date d'échéance d'un investissement représente un barème de frais, cela fonction en détaillant tous les risques dans le cadre de projet.

- Pour un nouveau projet, il faut estimer les différents coûts associe à la phase de réalisation, il s'agit principalement de :
 - Prix d'achat hors taxe ;
 - Les coûts de formation personnelle ;
 - L'augmentation de fond roulement ;
 - Le coût de stockage des frais accessoires ;
 - Les frais d'étude.

Le coût d'investissement se présente comme suit :

Tableau N° 05 : l'échéance d'investissement

Année Rubrique	1	2	3	4	Total
- Les frais de la création de la société					
- Terrain					
- Construction					

³² LAZARY, "Evaluation et financement de projet », Ed distribution, el dar el Oethmania, 2007. p69. . p74

Chapitre 2

Les Méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement utilisé par la banque.

- Equipement					
- Matériel roulant					
- formation					
- Besoin de fond de roulement					
Total					

Source: LAZARY, évaluation et financement de projet, Ed distribution, el dar el Oethmania, 2007. p69.³³

2.2.5. Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle représente le prix de revente de l'investissement à la fin de projet cette dernier permet le plus souvent le dégager une plus-value dans la mesure où l'immobilisation est généralement totalement amortie.

La valeur résiduelle égale à la différence entre les montants d'immobilisations et des montants déjà amortie, cette valeur revue à chaque fin de période.

$$\text{VRI} = \text{valeur nette comptable} - \text{totale d'amortissement appliqués.}$$

Tableau N°06 : illustration calcul de la valeur résiduelle d'un projet d'investissement

désignation	montant	Durée	1	2	3	4	5	Total	VR
Bâtiments									
Machines									
Matériel roulant									
Total									

Source : HAMIDI K, analyse des projets et leur financement ESSALEM, Algie. 2000.³⁴

³³LAZARY, "Evaluation et financement de projet », Ed distribution, el dar el Oethmania, 2007. p69. . p74

³⁴HAMIDI K, analyse des projets et leur financement ESSALEM, Algie. 2000.

La valeur résiduelle au de cession doit être ajoutée aux cash-flows de la dernière année de projet.³⁵

2.2.6. Détermination de besoin de fonds roulement :

Le besoin de fonds de roulement est des besoins de financement qui naissent à l'occasion des cycles d'exploitation.

- Il représente un fond de démarrage nécessaire aux projets pour la prise en charge de certaines charges d'exploitation durant le démarrage du projet.

Il s'agit généralement des dépenses de matière première et des salariées.

$\text{BFR} = \text{stock} + \text{créance} - \text{dette à court terme (sauf les concours bancaires)}.$
--

2.2.7. Le compte de résultat :

L'élaboration du compte de résultat permet de représenter la synthèse de tous les produits et les charge a pour but de déterminer les différents résultats périodique du projet.

Le tableau de compte résultat peut être présente comme suit :

Tableau N°07 : Les comptes de résultat prévisionnel.

Rubriques	Année 1	Année 2	Année n
Chiffre d'affaire (1)			
Matériel et fourniture consommée. (2)			
Service (3)			
Valeur ajoutée = 1-(2+3). (4)			
Frais personnel (5)			
Impôt et taxe (6)			
EBE= 4-(5+6) (7)			

³⁵Rivet ALAIN, analyse et politique financier de l'entreprise, Ed épiles, France, 2003, P132.

Chapitre 2

Les Méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement utilisé par la banque.

Dotation aux amortissements (8)			
Frais divers (9)			
Résultat brut de l'exercice = 7-(8+9). (10)			
IBS (11)			
Résultat net de l'exercice = 10-11. (12)			
CAF = 12+8			

Source : Franck olivier M EXE, op.cit. p65.

On peut également calcul la CAF à partir de compte de résultat.

CAF = résultat net + dotation aux amortissements
--

2.2.8. Elaboration de tableau des flux de trésorerie :

Dans cette étape l'évaluateur procède à la collecte des tous les flux (recette et dépenses) qui permettent de faire ressortir les cash-flux dégagés pour le projet.

Tableau N°08 : représente élaboration des flux de trésorerie.

Désignation	Année	Année	Année	Année N
encaissement				
CAF				
Récupération de BFR				
VRI				
Total (1)				
Décaissements				

Chapitre 2

Les Méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement utilisé par la banque.

Investissement initial				
Variation de BFR				
Total (2)				
Cash-flow (3)= (1)-(2)				

Source : GINGLIER. E, les décisions d'investissement, édition Nathan, paris, 1998, p65.³⁶

2.3. La distinction entre évaluation économique et évaluation financière :

L'évaluation financière a comme but de veiller à la rentabilité des capitaux investis par les entreprises, à l'équilibre des services publics chargés de gérer les projets.

L'évaluation économique vise à aider à préparer et sélectionner les projets apportant la plus grande contribution au développement économique.³⁷

Le terme d'analyse d'évaluation financière est utilisé pour désigner le type d'analyse qui ne s'intéresse pas aux flux monétaires réels des sorties (coûts) et entrées (recettes) concernant des personnes morales ou physiques déterminées à l'intérieur de la société. Dans ce sens, l'analyse financière ne traite pas que des biens et services pour lesquels un paiement intervient.

En générale, les analyses financières sont faites du point de vue d'une partie intéressée déterminée (exemple : individu, firme privée, organisation étatique...).

L'analyse d'efficacité économique, en revanche s'intéresse aux coûts et bénéfices pour l'ensemble de la société, sans se préoccuper de savoir qui paie et qui gagne. Elle traite de bénéfices mesurés en fonction de ce que la société est réellement disposée à payer pour les biens et services et de coûts mesurés par le coût d'opportunité, par exemple la valeur à laquelle on renonce en utilisant une ressource pour un certain objet plutôt que pour le meilleur emploi qui se serait présenté à défaut.

³⁶GINGLIER. E, les décisions d'investissement, édition Nathan, paris, 1998, p65.

³⁷M.BRIDIER et S.MICHAÏLOF. Op.cit. P80.

L'analyse économique, de même que l'analyse financière, s'intéresse à la rentabilité, mais il s'agit ici de rentabilité du point de vue de la société, qui se rapporte au revenu que la société dans son ensemble peut retirer d'un emploi donné de ses ressources limitées.

On conclut, dans cette section en conclue que les méthodes d'évaluation du projet sont très utiles et nécessaires pour la prise de décision d'investir surtout dans le secteur privé, l'objectif de ces méthodes est l'estimation de la viabilité et la rentabilité de projet d'investissement.

Ainsi, pour faire un choix entre plusieurs investissements il est nécessaire aussi de faire une étude préalable de différents critères dans un avenir certain, incertain pour l'aider à la prise de décision.

Enfin, on distingue que les méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement sont deux éléments très précieux pour faire évaluer un projet d'investissement.

Section 03 : l'analyse financière d'un projet d'investissement

L'analyse financière peut être définie comme une démarche, qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière, fournie par une entreprise, ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance économique et financière (rentabilité). Son objectif est de faire un diagnostic financier de l'entreprise et d'améliorer la gestion de l'entreprise.³⁸

Pour évaluer la performance financière, l'analyste devrait poser trois questions :

- Comment évolue la rentabilité de l'entreprise ;
- L'entreprise est-elle solvable ;
- La structure financière de l'entreprise est-elle adaptée.

1. La rentabilité : La rentabilité de l'entreprise trouve sa source d'information dans le compte de résultat. Elle peut être appréciée à travers :

- Les soldes intermédiaires de gestion ;
- La capacité d'autofinancement ;

³⁸D.OGIEN, Maxi fiche de gestion financière de l'entreprise, Ed DUNOD, Paris, 2008, P2.

- Les ratios de rentabilité.

1.1. Les soldes intermédiaires de gestion :

Un solde intermédiaire de gestion permet de réaliser une étude analytique des finances d'une société. Ils peuvent être exprimés en valeur absolue ou en pourcentage de chiffre d'affaire, les soldes intermédiaires de gestion sont liés au compte de résultat.³⁹

1.1.1. Le Chiffre d'affaires : Le chiffre d'affaires reflète les performances commerciales de l'entreprise et sa capacité à dégager des résultats à partir de son activité. C'est donc un étalon de référence pour mesurer l'évolution des autres soldes intermédiaires de gestion, mais aussi les incidences du développement de l'activité commerciale sur les besoins de financement. L'analyse du chiffre d'affaires porte sur son évolution et sa composition :

- Evolution du chiffre d'affaires :

L'évolution du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente doit être appréciée en prix et surtout en volume car sur le long terme, la croissance du volume de vente est une nécessité, faute de quoi, l'entreprise est progressivement marginalisée sur son marché.

- La composition du chiffre d'affaires :

La composition du chiffre d'affaires peut évoluer d'une année à une autre (développement de marchés à l'exportation, commercialisation de nouveaux produits...) ce qui peut entraîner :

- une évolution des résultats différente du chiffre d'affaires.
- une modification des besoins de financements.

- Les conditions de réalisation du chiffre d'affaires :

Le maintien ou le développement du chiffre d'affaires influent directement sur les besoins de financements de l'exploitation (allongement délais clients ou avantage financier consenti pour paiement comptant). Les conditions de réalisation du chiffre d'affaires peuvent donc avoir des conséquences imprévisibles sur la trésorerie.

³⁹Www. Journaldunet.fr.

1.1.2. La Valeur ajoutée : La valeur Ajoutée retrace la création ou l'accroissement de la valeur apportée par l'entreprise, dans l'exercice de ses activités professionnelles courantes aux biens et services en provenance des tiers. La valeur ajoutée est une zone de fracture du compte de résultat :

- Les facteurs de la valeur ajoutée sont des produits et des charges dont les prix sont déterminés par les forces du marché. Le chef d'entreprise n'a donc sur elle qu'une influence limitée. La valeur ajoutée représente donc l'enveloppe maximale, résultant des contraintes extérieures, qui lui est allouée pour aménager au mieux ses facteurs de production internes (investissement, personnel).

- l'affectation de la valeur ajoutée indique quelle est la combinaison des factures de production de l'entreprise. Le calcul de la valeur ajoutée (VA) :

Valeur ajoutée = la production de l'exercice + la marge commerciale – la consommation de l'exercice en provenance de tiers.

1.1.3. L'Excédent Brut d'exploitations (EBE) :

C'est la ressource que l'entreprise tire régulièrement de son exploitation calculée avant dotation aux comptes de prévoyance et avant toute influence de la structure de financement sur les résultats, ce solde permet d'apprécier donc la capacité de l'entreprise à dégager des ressources de trésorerie.

Le calcul de l'excédent brut d'exploitation :

L'excédent brut d'exploitation = la valeur ajoutée + les subventions d'exploitation – Impôts, taxes et versement assimilé – les charges de personnel.

1.1.4. Le résultat de l'Exercice (RE) : le résultat d'exploitation doit pouvoir offrir à l'investisseur actionnaire une rentabilité assurant à la fois la rémunération de l'endettement et celles des capitaux propres, donc ce résultat peut être d'autant plus faible que l'activité requiert moins de capitaux.

Le calcul de résultat de l'exercice (RE) :

Résultat de l'exercice = total des capitaux propres à la fin de l'exercice – total des capitaux au début de l'exercice.

1.1.5. Le fonds de roulement : Le fonds de roulement est la différence entre les actifs immobilisés et les ressources destinées à les financer.

- **L'interprétation de fonds de roulement :**

- Un $FR > 0$: montre que l'entreprise est solvable. En effet les capitaux permanents financent à la fois l'ensemble des immobilisations et une partie des actifs circulants. Il y a existence d'une marge de sécurité.

- Un $FR = 0$: l'entreprise est dite en équilibre financier minimal, elle ne dispose d'aucune marge de sécurité. En période de ralentissement de l'activité, elle est prisonnière de ses créanciers. Si ces derniers rallongent leurs délais de paiement ou ne peuvent pas respecter leurs engagements, l'entreprise ne pourra plus faire face à son passif exigible et connaîtra des difficultés considérables.

- Un $FR < 0$: une partie des immobilisations se trouve financée par des dettes à court terme, ce qui détourne ces dernières de leur fonction en tant que ressources d'exploitation devant faire face à des besoins d'exploitation. A priori, la situation est déséquilibrée et le risque d'insolvabilité est élevé. La « suffisance » ou « l'insuffisance » du FR dépend, dans une large mesure, en plus de la part du capital demeurée liquide et disponible, de la nature de l'activité et les usages dans la branche ou le secteur.

1.1.6. Le besoin du fonds de roulement : Le besoin en fonds de roulement se définit comme le solde des emplois circulant hors trésorerie active (stocks, clients, autres créances.....) sur les dettes courantes hors trésorerie passive. C'est le besoin de financement résultant des décalages dans le temps existant généralement entre les flux physiques (flux de biens) et les flux monétaires engendrés par le cycle d'exploitation.

- Interprétation du besoin du fonds de roulement : Les BFR sont une donnée économique

et industrielle qu'on ne peut pas modifier en courte période car reflétant les relations de l'entreprise avec son environnement, donc à court terme le BFR est une contrainte pour le responsable financier. La connaissance du BFR permet une meilleure analyse de certaines structures du bilan. Ainsi l'entreprise pourra développer et remettre en question certain choix d'exploitation, d'investissement et de financement. Le BFR est différent d'une entreprise à une autre. Pour les entreprises de production, le BFR est en fonction de la longueur du cycle de production lui-même, il peut même être irrégulier dans le temps en particulier pour les entreprises qui ont des activités saisonnières. Il varie aussi en fonction des dettes d'exploitation, des éléments circulant de l'actif (stocks et comptes clients) et avec la politique financière de l'entreprise en la matière.

1.1.7. La trésorerie nette :

- Notion de trésorerie : La trésorerie nette est le solde résiduel des ressources et emplois structurels (fonds de roulement) et des besoins en fonds de roulement. Elle ne fait que refléter l'ampleur et la variation de ces facteurs exogènes. Le solde de trésorerie est en effet entièrement déterminé de l'extérieur.

- Interprétation de la trésorerie nette : *Une $TN > 0$: L'équilibre financier est atteint, les valeurs disponibles dépassent les dettes à court terme. Il y a donc solvabilité et sécurité. Cependant si la trésorerie positive est excessive, cela consistera en une trésorerie improductive, oisive. *Une $TN < 0$: Les BFR sont continuellement $> FR$, il n'y a pas de trésorerie oisive mais risque de dépendance financière à l'égard des banques. C'est une situation coûteuse, c'est une situation de découvert chronique. * Une $TN = 0$: L'équilibre financier est atteint de manière parfaite. Cette pratique de « trésorerie zéro » protège l'entreprise d'une part contre le risque de dépendance à l'égard des banquiers prêteurs à court terme et, d'autre part contre le risque de maintien d'une trésorerie oisive.

Fonds de Roulement - Besoins en Fonds de Roulement = Trésorerie Nette

1.1.8. La Capacité d'Autofinancement : La CAF représente le revenu acquis à l'entreprise à l'occasion de ses opérations de gestion après la rémunération de ses partenaires (autres entreprises, personnel, établissements de crédits, administration). La CAF sert à :

- Rembourser les dettes ;
- Assurer la croissance de l'entreprise ;
- Financer les besoins en fonds de roulement.

L'analyse de la CAF se fait généralement à travers son affectation : f La CAF est un garant du remboursement des emprunts, donc un élément essentiel de la capacité de remboursement.

1.2. Les Ratios de Rentabilité : La rentabilité peut être définie comme le rapport des résultats aux moyens mis en œuvre pour les obtenir. Les principaux ratios que l'on peut utiliser sont définis par les différents concepts que l'on peut retenir pour chacun des termes du rapport.

1.2.1. La Rentabilité Economique De point de vue économique, la rentabilité de l'entreprise s'exprime à travers structure financière, les indicateurs suivants :

- Le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et le capital économique (Actif total). Ce ratio ne prend pas en compte les conditions de financement (part relative des capitaux propres et des capitaux empruntés).

$$\text{Rentabilité économique} = \text{EBA} / \text{total Actif}$$

- Le rapport entre le résultat d'exploitation et les capitaux permanents. Cette conception découle du fait que l'actif économique est souvent mesuré par les immobilisations et la partie stables de l'actif circulant. Cette partie de l'actif a pour contrepartie les capitaux permanents (capitaux investis). Ce ratio est appelé également rentabilité d'exploitation ou encore rentabilité des capitaux investis.

1.2.2. La Marge Commerciale : L'efficacité commerciale et industrielle d'une entreprise s'exprime par sa marge nette rapportée à son chiffre d'affaires ; c'est à dire par le ratio :

1.2.3. La rentabilité Financière : Du point de vue financier, seule la rentabilité du capital investi

par les actionnaires, c'est à dire les capitaux propres, est significative puisque les capitaux empruntés sont rémunérés avant le calcul du résultat net.

L'expression la plus fréquemment utilisée pour mesurer la rentabilité financière est le ratio :

$$\text{Rentabilité financier} = \text{résultat net} / \text{capitaux propres}$$

- **Décomposition de la rentabilité Financière** : La rentabilité financière de l'entreprise peut se décomposer de la manière suivant :

Rentabilité financière = Rotation de l'actif * Taux de marge * Coefficient d'endettement

Cette relation met en évidence les facteurs sur lesquels l'entreprise peut agir pour modifier sa rentabilité financière :

- Marge Nette ;
- Rotation de l'actif ;
- taux d'endettement.

2. La Solvabilité : La solvabilité est la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements. La solvabilité de l'entreprise peut être analysée à travers :

- Les ressources propres ;
- les ratios de liquidité ;
- les ratios d'endettement.

2.1. Les Ressources propres : Les ressources propres constituent le principal indicateur de solvabilité. Dans la mesure où la vie des affaires présente des aléas et que l'entreprise peut dégager des déficits, la solvabilité serait la capacité de l'entreprise à supporter ses pertes. Le risque de l'entrepreneur devrait être donc supporté par les associés et non par les bailleurs de fonds. A cet

effet, les ressources propres constituent un gage de sécurité. Les ressources propres devraient être analysées selon les indicateurs suivants : ressources propres / Actif total

Pour les établissements de crédit, ce ratio devrait être de 20 % (ordre de grandeur) pour les sociétés industrielles.

- Financement des actifs fictifs par Ressources propres ;
- financement des investissements à risque élève par ressources propres.

2.2. Les Ratios de liquidité : Ces ratios mesurent la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements à court terme. Ratio de liquidité = Actif circulant / Dette à court terme.

Ce ratio exprime l'importance des biens auxquels l'entreprise peut faire appel pour payer ses dettes à court terme. Il est inférieur à 1 si le fonds de roulement est négatif. Un ratio égal à 1 est considéré comme insuffisant pour assurer la solvabilité de l'entreprise. Ratio de liquidité réduit = la valeur réalisable est disponible / dettes à court terme.

Ce ratio permet de mesurer la capacité de l'entreprise à payer ses créanciers sans avoir à vendre ses stocks, actifs d'exploitation les moins liquides. Ce ratio permet donc de mieux apprécier la solvabilité à court terme. Toutefois, l'analyse de la solvabilité à court terme est insuffisante à travers les ratios de liquidité. Ces ratios doivent être complétés par une analyse des valeurs réalisables et de délais de recouvrement des créances, de règlement des fournisseurs et ce d'écoulement des stocks.

2.3. Les Ratios d'Endettement : Ces ratios mesurent la solvabilité de l'entreprise à terme. Capacité d'endettement = Ressources propres / Dette structurel.

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à s'endetter à terme

Capacité de remboursement = Dette structurels / la CAF.

Les établissements de crédit exigent, en général, que ce ratio soit supérieur à 1.

Ce ratio exprime la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes à travers le revenu dégagé de son activité. Les établissements de crédit estiment, en général, qu'un ratio inférieur à 3 est convenable.

Chapitre 2

Les Méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement utilisé par la banque.

3. La structure de financement : La structure du bilan livre la définition des grandeurs significatives en matière de financement. Mais ces grandeurs, calculées à un moment donné, n'ont qu'une portée relative. L'analyse dynamique, à travers le tableau de financement, peut permettre de saisir le sens de l'évolution de ces grandeurs de référence.

3.1. Les grandeurs significatives : La présentation fonctionnelle permet de définir les grandes masses du bilan regroupées par fonction (structure, exploitation, trésorerie) et l'indicateur de solvabilité (Ressources propres). Chaque fonction peut être appréhendée par :

- ses composantes actives et passives ;
- son solde.

Chacun de ces soldes revêt, dans la pratique, une importance particulière :

Fonction	Mode de calcul	Solde
structure	Ressources structurel – les besoins structurel	Fond roulement
Exploitation	Besoins cyclique – ressources cyclique	Besoins en fond roulement
Trésorerie	Trésorerie Actif – trésorerie passif	Trésorerie net

Comme les trois soldes sont issus de grandeurs qui constituent le bilan de l'entreprise, ils sont liés par la relation suivant :

3.2. La représentation dynamique des grandes masses du bilan : La représentation fonctionnelle du bilan ne permet d'établir un diagnostic qu'à un moment donné. L'analyste dispose d'un outil dynamique, utilisable également au plan prévisionnel, pour apprécier le sens de l'évolution de ces grandes masses : c'est le tableau de financement.

3.2.1. Le Tableau de Financement : Le tableau Emplois – Ressources reflète la politique financière à long terme de l'entreprise (Investissements -Financement- Distribution) et permet ainsi d'analyser le financement de l'affaire et l'évolution de l'équilibre financier.

Tableau N°09 : tableau des ressources et d'emplois

Ressources	N	N+1
Capacité d'autofinancement (CAF)		
Augmentation de capital		
Augmentation des dettes structurelles		
A-total Ressources		
Emplois		
Investissement		
Remboursement des dettes structurel		
Dividendes		
B- total d'emplois		
(A-B) – variation fond roulement		
Variations des stocks		
Variations des créances sur client et compte rattaché.		
Variations des autres actifs courant		
C – variation des actifs d'exploitation		
Variation des dettes fournisseurs et compte rattaché		
Variation des autres actifs courant		
D – variation de ressources d'exploitations		

Chapitre 2

Les Méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement utilisé par la banque.

(C-D) variation des besoins de fond de roulement		
E – variation disponibilité		
F – variation des concours bancaire		
(E-F) variation de la trésorerie		

Source : établi par nous-même selon les données de la BNA agence d'ABKOU.

Le tableau de financement constitue un constat insuffisant dans le sens où il ne permet pas d'approfondir l'étude des conditions d'équilibre à court terme. A cet effet, l'analyse doit intégrer les flux du cycle d'exploitation pour avoir une information significative sur l'évolution de la trésorerie.

3.2.2. Le Tableau des flux de trésorerie:

	N	N+1
Encaissement sur vente Autres encaissements d'exploitation		
A : encaissement d'exploitation		
Décaissement sur achat Décaissement sur frais de personnel Décaissement sur impôt et taxes Décaissement charge d'exploitation		
B : décaissement d'exploitation		
C-(A-B) : trésorerie d'exploitation		
Nouveau concours bancaire Augmentation du capital		

Chapitre 2

Les Méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement utilisé par la banque.

Augmentation des dettes structurelles		
Cession d'actifs		
Autres encaissements hors exploitation		
D : Encaissement hors exploitation		
Investissement		
Remboursement de dettes structurelles dividende		
Charges de financement		
Autres décaissement hors exploitation		
E : décaissement hors exploitation		
F= (D-E) : trésorerie hors exploitions		
(C+F) : variation d'encaisse		

La trésorerie d'exploitation est un critère pertinent pour détecter une crise potentielle de trésorerie ou encore pour analyser l'indépendance financière de la société à travers une comparaison de ce solde au montant des charges financières. La trésorerie d'exploitation devrait être positive. A défaut, le processus de dégradation des résultats serait irréversible et ne peut être remis en cause que par une modification profonde des conditions d'exploitation et de financement.

On conclusion, l'analyse financière s'appuie sur les documents comptable pour fournir une information pertinente aux investisseurs, principalement les investisseurs financiers. Elle permet à ces derniers d'allouer plus efficacement leur portefeuille.

Conclusion

En conclusion dans ce chapitre et à partir de l'évaluation financière et économique d'un projet d'investissement nous pouvons choisir le meilleur projet.

Cette présentation nous a permis de présenter les principaux critères d'évaluation d'un projet d'investissement, qui sont employés pour sélectionner le projet le plus rentable. À travers de ce chapitre, nous avons essayé d'informer sur les avantages qu'il offre et les points faibles qu'il possède éventuellement pour chaque critère.

Pour mieux illustrer notre chapitre en réalité, il faut mettre en pratique toutes les notions et les étapes présentées théoriquement, ce que fera l'objet de chapitre suivant qui traitera le cas d'un crédit d'investissement financier par la banque.

Chapitre 3

*Etude et évaluation d'un projet
d'investissement cas de BNA agence 590
d'AKBOU (crédit d'investissement)*

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Chapitre 3: Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Introduction

Les premiers chapitres de ce travail sont consacrés aux aspects théoriques des différents aspects des projets d'investissement, par contre, ce chapitre sera consacré aux aspects pratiques de notre travail. En effet, on essayera dans ce qui suit d'étudier l'état du projet de crédit d'investissement réalisé par la Banque National d'Algérie (BNA) agence 590 d'AKBOU.

Ainsi, nous allons donner une présentation de la Banque National d'Algérie agence 590 d'AKBOU, dans la premier section.

La deuxième section sera consacrée à l'évaluation financière du projet, afin de déterminer sa rentabilité.

Section 1 : présentation de l'organisme d'accueil BNA (Banque Nationale d'Algérie)

Cette section comprene la présentation de la banque nationale d'Algérie et l'agence d'accueil.

1. Historique de la banque nationale d'Algérie

Après l'indépendance de notre pays, il existait un réseau bancaire qui refusait de soutenir la politique des pouvoirs publics, en matière de crédit. Seules la Banque Centrale d'Algérie (actuellement Banque d'Algérie : BA) et la Caisse Algérienne de Développement (actuellement Banque Algérienne de Développement : BAD) créées respectivement le 13 Décembre 1962 et le 07 Mai 1963, étaient en place.

Pour remédier à cette situation, l'Etat décide, à partir de 1966, de prendre en main le secteur bancaire par la création de trois banques spécialisées, pour le remplacement du réseau bancaire français défaillant alors :

- 1) Banque Nationale d'Algérie (la BNA) : créée par ordonnance du 13 Juin 1966, ayant pour mission le financement des secteurs socialistes et privés.
- 2) Crédit Populaire d'Algérie (le CPA) : créée par ordonnance du 29 Décembre 1966, chargé d'accorder des crédits aux petites et moyennes entreprises publiques ou privées, et de développer l'artisanat, la pêche, le tourisme et l'hôtellerie.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

- 3) Banque Extérieur d'Algérie (la BEA) : créée par ordonnance du 10 Octobre 1967, avec pour mission, le développement économique avec l'étranger.

La Banque Nationale d'Algérie, créée par l'ordonnance n°66-178 du 13 Juin 1966, était directement placée sous tutelle de l'Etat à travers le ministère des finances jusqu'à la promulgation de la loi 88-11 du 12 janvier 1988, date à laquelle la B.N.A devient une entité juridique autonome, dotée du statut d'Entreprise Publique Economique (E.P.E).

En fait, la première banque commerciale qui a été créée fut la Banque Nationale d'Algérie qui a repris, dès sa création, les éléments patrimoniaux et les activités des établissements bancaires ci-après ainsi que les patrimoines et activités des Caisses de Crédit Agricole, de la Caisse Centrale des S.A.P et de la Caisse des Prêts Agricoles, à la date du 30 Septembre 1968.

Instrument de la planification financière, la particularité de la B.N.A est qu'en plus de l'activité universelle d'une banque de dépôts, exercée concomitamment avec les autres banques, elle avait l'exclusivité et le monopole du financement du secteur agricole socialiste et traditionnel.

Cette spécialisation découle du souci des pouvoirs publics à apporter au secteur autogéré agricole, l'aide dont il avait besoin pour se développer et tendre à une production optimale, spécialisation déléguée par la suite à la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (B.A.D.R) depuis Mars 1982 après la restructuration de la B.N.A.

L'application des réformes de la loi 90-10 du 14 Avril 1990, et la situation culminante des performances de l'institution, satisfaisant, les conditions d'éligibilité prévues par la Banque d'Algérie ont fait que, par délibération du Conseil de la Monnaie et du Crédit (le C.M.C) du 05 septembre 1995, la B.N.A a obtenu son agrément. Elle est, ainsi, la première banque du pays à bénéficier de ce statut.

Au mois de juin 2009, le capital de la BNA est passé de 14.6 milliards de dinars algériens à 41.6 milliards de dinars algériens.

Au mois de juin 2018, le capital de la BNA est passé de 41.6 milliards de dinars algériens à 150 milliards de dinars algériens.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

La B.N.A dispose d'un réseau d'exploitation très dense réparti sur l'ensemble du territoire national. En effet, elle compte un vaste réseau de 171 agences, regroupées dans 17 Directions Régionales d'Exploitation.

2. Présentation de l'agence d'accueil (BNA 590) d'AKBOU :

Dans cette partie, nous allons présenter l'organisme d'accueil de l'agence BNA 590 d'AKBOU, et ces différences services.

1. Définition de l'agence 590 d'AKBOU :

L'agence constitue la cellule de base de l'institution et le noyau de l'action bancaire et c'est à ce niveau que se traitent l'ensemble des opérations bancaires avec la clientèle.

Elle est chargée de mener toute action qui favorise l'accroissement des ressources de la banque et le développement du portefeuille de la clientèle.

2. Description de l'agence 590 d'AKBOU :

Les agences de l'établissement bancaire que constitue la B.N.A, sont classées, selon le volume d'activité qui est fonction des pouvoirs conférés, en trois catégories :

- Les agences "principal" AP ;
- Les agences "catégories A" ;
- Les agences "catégories B" ;
- Les agences "catégories C"

En se référant à la lettre n° 1741 du 10 novembre 1997, l'agence B.N.A 590 est une agence de catégorie « B » pouvant, sous réserve du respect de la réglementation bancaire en vigueur, effectuer toute opération de banque, au sens de la Loi sur la Monnaie et du crédit.

Celle-ci rentre dans les objectifs prioritaires de perfectionnement et d'affermissement, et les perspectives d'injonction assignées par la direction générale visant à :

- L'amélioration du système d'information de la B.N.A.
- L'amélioration du fonctionnement des réseaux d'exploitation.
- Une meilleure maîtrise des risques en matière d'octroi et de gestion des crédits.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Dans ce cadre, l'agence 590 de AKBOU, comme tout autre agence B.N.A, doit par le biais des moyens d'accueil et de traitement dont elle dispose, être en mesure de satisfaire la clientèle quel que soit sa nature et son secteur d'activité. En outre, elle est tenue de traiter toutes les opérations du commerce extérieur requises dans la limite des prérogatives conférées (rôle du service étranger marchandises), de recevoir, d'étudier et de mettre en place les crédits dans la limite de ses pouvoirs et d'assurer la gestion et le suivi de ceux-ci (fonction allouée au service crédit).

A l'effet de traiter l'ensemble de ces opérations, et pour accomplir, convenablement, ses missions afin de répondre au mieux à ses engagements, l'agence 590 de AKBOU s'est dotée d'un modèle d'organisation d'une agence de deuxième catégorie, performant représenté d'une manière sommaire.

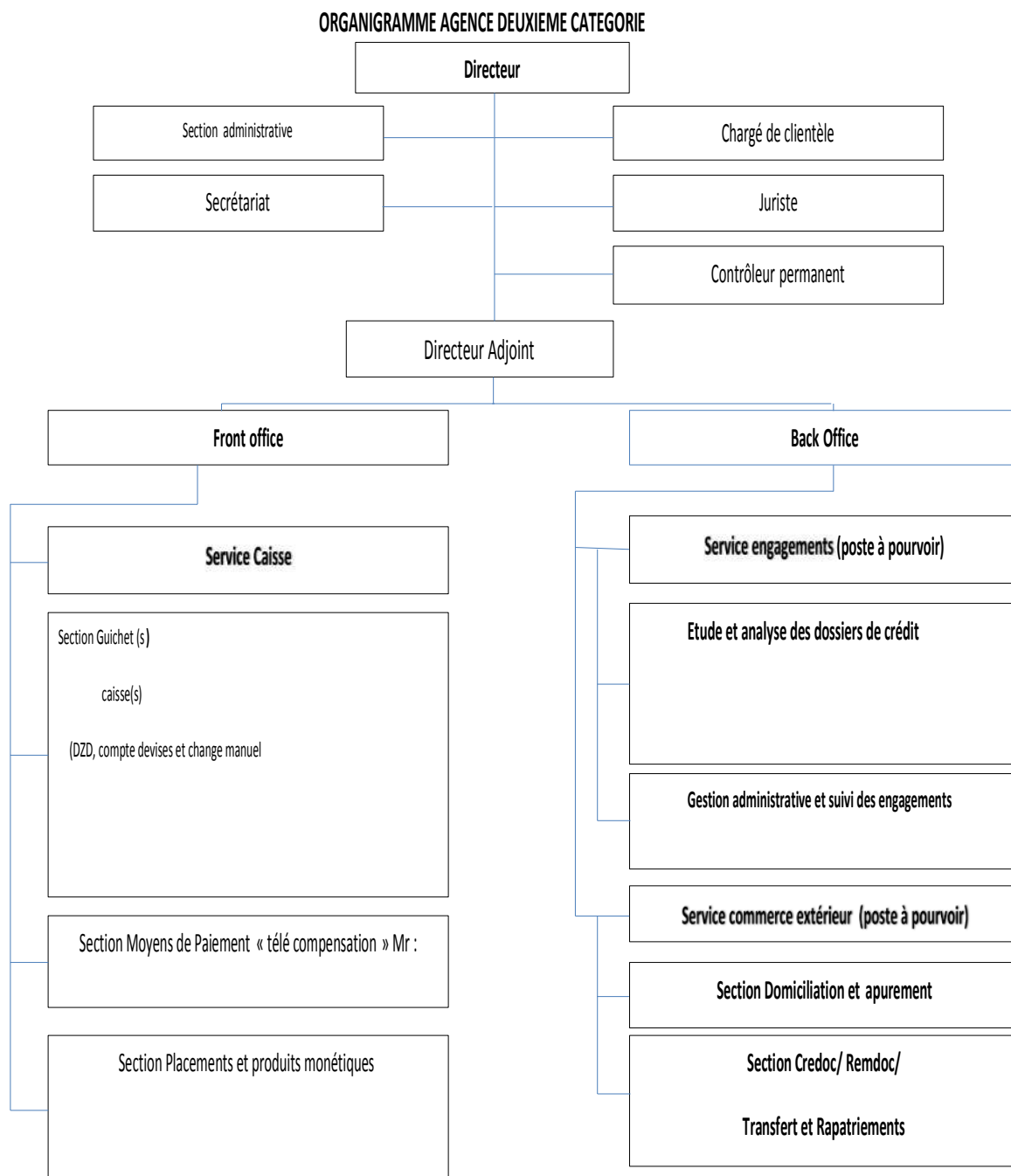
Chaque agence est structure en services:

- Service caisse ;
- Service credit ;
- Service secretariat engagement ;
- Service portefeuille (télé-compensation).
- Service commerce extrieur.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

3. L'organigramme de l'agence 590 AKBOU.

Figure N°02 : l'organigramme de l'agence BNA d'AKBOU « 590 ».



Source: document donnée par la banque.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

4. Différents services de l'agence 590 AKBOU :

1- Service caisse :

Les opérations de caisse constituent la base de l'ensemble des opérations bancaires. On entend par service de caisse, l'ensemble des services matériels que doit offrir la banque à son client pour lui permettre une utilisation la plus souple possible des fonds déposés sur un compte en banque.

Le service caisse traite les opérations de mouvements de fonds reçus ou octroyés à la clientèle tels que : versement, virement, retrait....

2-Service Crédit :

L'activité principale de la banque consiste à prêter les ressources collectées dans les meilleures conditions de coûts et de sécurité. Selon le type de clientèle et l'activité peut recouvrir des formes très diverses et ce pour des durées très variables.

La banque :

- Prête le temps en attendant l'argent, (crédit par signature) ;
- Prête l'argent en attendant un temps (crédit par caisse).

Le service des engagements s'occupe principalement des études et analyses des dossiers de crédits, et le suivi des conditions d'octroi de crédits.

3- Service secrétariat engagement :

La clientèle constitue la partie essentielle du fonds de commerce de la banque.

En effet, la connaissance approfondie de cette clientèle, ses caractéristiques, sa nature juridique et son fonctionnement comptable et financier en est le premier élément.

Pour faire face aux différents besoins des clients, et afin de faciliter leur gestion commerciale, le banquier procède avant tout à l'ouverture de comptes, qui constitue l'étape préalable est importante avant toute nouvelle relation entre le client et sa banque.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Pour en faire, au niveau de chaque agence bancaire on trouve le service secrétariat engagement qui est un organe de gestion et d'exécution.

Le secrétariat engagement est complémentaire au compartiment crédits dans l'organisation actuelle de l'agence.

4- Service télé compensation :

Le service est chargé de la remise des chèques, d'escompte des effets de commerce, émis par la banque ou reçus des confrères. La télé compensation est un système centralisé, avec un accès unique par participant, qui se traduit par la suppression des chambres de compensation régionales, elle nécessite la centralisation des remises et ordre de toutes les agences d'une banque sur un site central de la banque.

5- Service Commerce extérieur (Comex) :

Le service Comex est chargé de réaliser, de gérer et de superviser toutes les opérations qui matérialisent les relations du banquier avec sa clientèle et /ou avec ses correspondants essentiellement dans le cadre du commerce extérieur.

On conclusion, dans cette section on a présenté l'historique de la banque national d'Alger, l'agence 590 d'AKBOU, son organisation et ses différents services.

Section 02 : Etude et montage d'un dossier de crédit d'investissement.

Dans notre travail de recherche, notre tâche consiste à étudier d'un dossier de crédit d'investissement à moyen terme, ce dernier se réalise par procédé. Le projet d'investissement consiste à l'octroi d'un crédit pour l'acquisition de machine de confection industriel de vêtement, lingerie et broderie.

La première étape concerne la présentation d'un dossier à fournir accéder à ce type de crédit.

La seconde consacre à l'étude économique de l'entreprise de client, et la troisième détaille l'étude financière.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

1. Les documents constitutifs d'un dossier des crédits d'investissement

Chaque demande de crédit d'investissement dépend de plusieurs documents à fournir qui sont classées comme suit :

1.1. Les documents administratif et juridique :

- Demande de crédit d'investissement cacheter le signée par la personne habilitée à engager la société ;
- Copie de la décision d'octroi d'avantages fiscaux et parafiscaux de L'APSI éventuellement ;
- Copie certifier conforme du registre de commerce de récépissé le dépôt ou tout autorisation ou argument d'exercer ;
- Copie certifié conforme des statues pour les personnes morale ;
- Copie conforme certifié du bulletin officielle légal (BOAL) ;
- Copie certifier des titres, acte administratif, bail de location de terrain ou de locale d'exploitation.

1.2. Document technique :

- Permit de construction en cours de validité ;
- Plan de masse et de situation de l'implantation de projet a réaliser ;
- Plan d'architecteur et de charpente ;
- Etude d'analyse de la qualité de gisement pour les projets de production de matériaux de construction et autres ;
- Le crédit d'investissement est un crédit qui s'étale entre un (1) et sept (7) an ; avec une (1) année de diffère à la demande de client.

1.3. Document comptable et fiscaux :

- Trois derniers bilans définitifs et TCR des exercices clos, y compris leurs annexes réglementaires, signée par une personne habilitée pour les entreprises en activité ;

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

- Bilan et TCR prévisionnel signée étalés sur une durée de cinq (5) années ;
- Pièce fiscal et parafiscal ressent (moins de trois moins) : apurée pour les entreprise en activité et la déclaration d'existence pour les personnes n'ayant pas encore exercées.

1.4. Document économique et financier :

- Une étude technico-économique du projet ;
- Facture pro forma et / ou contrat commerciaux récents pour les équipements à acquière ;
- Etat descriptif et estimatifs des travaux de gèné civile réalisé et restent à réaliser, établir par un bureau d'architecture agréé ;
- Toute justification des dépenses déjà réalisé dans le cadre du projet.

2. L'étude techno-économique :

Dans cette étude, on va présenter l'étape préalable pour l'étude d'un dossier d'investissement, cette étude porte sur l'étude techno-économique et la rentabilité du projet.

2.1.La phase d'identification de promoteur et de projet

Mr " X " gérante une entreprise individuelle de confection industriel de vêtements lingerie et broderie à TIGUERTHE N'TAJA COMMUNE DE SIDI AYAD WILAYA DE BEJAIA, âgé de 30 ans, elle dispose d'une expérience appréciable dans le domaine de production ou il avait plusieurs attestations de couture.

Nom ou raison sociale : X ;

Forme juridique : entreprise individuel ;

Numéro de RC : 21A5810476-06/00 ;

Numéro N° d'immatriculation fiscal : XXXXXXXX ;

Activité : confection industrielle de vêtement lingerie et broderie ;

Siège social : VILLAGE SIDI AYAD COMMUNS SIDI AICH ;

Numéro de compte client : XXXXXXXX.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Tableau N°10 : Le montant et la forme de crédit d'investissement.

N°	Forme de crédit	Montant en Dinars	Date d'utilisation de crédit
01	Crédit d'investissement à moyen terme (CMT)	5 270 000,00 DA	01/04/2022
	Total	5 270 000,00 DA	

Total en lettre : Cinq million deux cent soixante-dix mille dinars
--

Source : Document interne de la BNA (agence 590 AKBOU).

2.2.Phase économique du projet :

2.2.1. L'impact du projet :

L'acquisition de ce matériel va permettre de renforcer la production et d'atténuer les insuffisances existantes, ce qui se traduit par un impact positif sur la création d'emplois, la rentabilité du matériel et la participation active à la vie économique.

2.2.2. Marché du projet :

✓ Caractéristique de la demande :

- La demande est successive dans ce domaine d'activité.

✓ Caractéristiques de l'offre présente et future :

- L'offre dans ce domaine est insuffisante

2.2.3. Politique et moyens commerciaux :

a) Objectif :

Réaliser des profits par la satisfaction de la demande et offrir un produit sur le plan qualitatif et quantitatif.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

b) Clientèle :

Tout commerçant intéressé par ce produit notamment, les grandes surfaces, les grossistes et semi grossistes.

Les critères retenues, pour occuper un place sur le marché locale, nous avons axé sur la qualité, la quantité la disponibilité du produit à offrir à la clientèle, par rapport nos concourante, sans autant négliger la rentabilité.

Le prix est fixé en fonction de prix jugée acceptable par le plus grande nombre de client, cette démarche suppose d'identifier les caractéristiques créatives de valeur pour le client perçus par le consommateur et en fonction de sa sensibilité aux prix.

2.2.4. Délai de réalisation :

L'entreprise souhait de recevoir le crédit d'investissement (CMT) le plutôt possible en vue de lancer la commande et que les conditions sont réunies, notamment, la mobilisation de l'apport.

2.2.5. Plan charge prévisionnel :

a) Le chiffre d'affaire prévisionnel :

Le chiffre d'affaires projeté :

1- production vêtements (survêtement enfants et jeans enfants) : $350 \text{ Unité/jour} \times 1\,000,00 \text{ DA} \times 312 \text{ jours} = 109\,200\,000 \text{ DA}$;

2-production lingerie féminine (robe de chambre, ensemble pyjama) : $250 \text{ Unité/jours} \times 1\,000,00 \text{ DA} \times 312 \text{ jours} = 78\,000\,000 \text{ DA}$;

3- CA prévisionnel total : $109\,200\,000 + 78\,000\,000 = 187\,200\,000 \text{ DA}$.

Les coefficients saisonnier sont, réguliers sur l'ensemble de année.

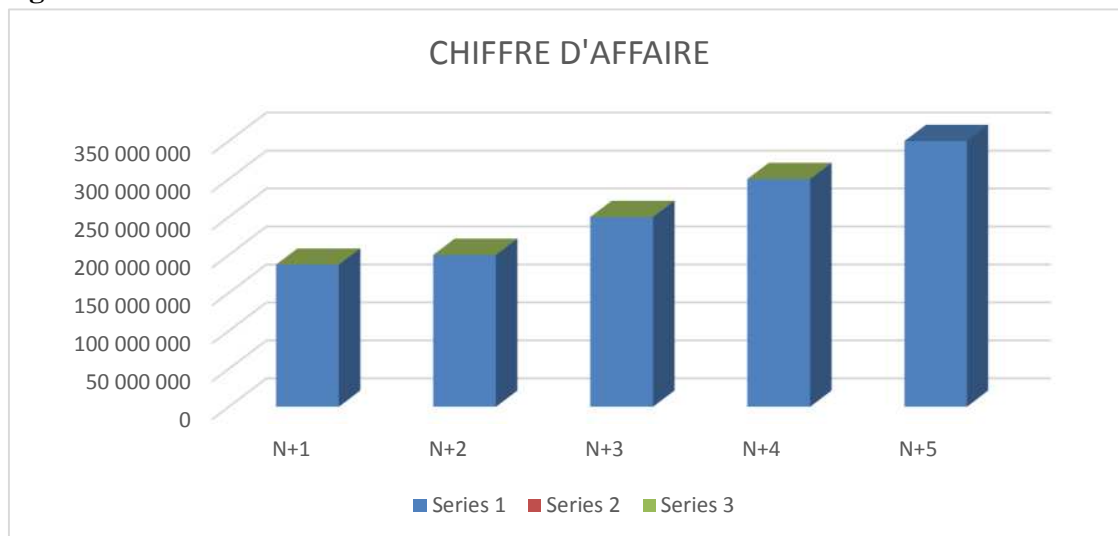
Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Tableau N°11 : Le chiffre d'affaire

Années	CHIFFRE D'AFFAIRES
N+1	187 200 000
N+2	200 000 000
N+3	250 000 000
N+4	300 000 000
N+5	350 000 000

Source : document réalisé par la banque.

Figure N°03 : le Chiffre d'affaire.



Source : établi par nous-même.

Ainsi, la nouvelle d'activité de l'entreprise prévoit une hausse progressive de 10% de chiffre d'affaires et correspond, à la montée en cadence du projet.

2.2.6. Endettement prévisible et amortissement du crédit :

- **Montant à mobiliser** : 5 270 000 ,00 DA ;
- **Forme** : C.M.T;
- **Durée** : 05 ans ;

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

- **Taux d'intérêt** : 5,25% ;
- **Différé** : 12 mois ;
- **Modalité de remboursement** : (amortissement constant) ;
- **Première utilisation** : 01 avril 2022.

2.3. La phase technique du projet :

2.3.1. Le coût d'investissement :

Le coût de l'investissement global est estimé à 5 270 000.00 DA (TTC). L'acquisition de matériel un montant de 5 270 000.00 DA, l'apport de promoteur 40% 2 108 000.00 DA de ce coût, ce qui démontre l'implication de promoteur dans le projet, le reste 60% 3 162 000.00 DA sera couvert d'un crédit bancaire.

2.3.2. Le plan de financement :

Le plan et les conditions de financement de l'investissement se présentent selon la structure suivante :

- **Montant du crédit** : 5 270 000 DA ;
- **Apport du promoteur** : 2 108 000.00 DA.

Les conditions de financement bancaire :

- **Montant de crédit** : 5 270 000 DA ;
- **Durée de remboursement** : 5 ans ;
- **Taux d'intérêt** : 5.25%.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Tableau N°12 : Plan de financement prévisionnel.

Rubrique	Taux participe	montant
Apport personnel		
Numéraire Nature	40%	2 108 000.00 DA
Prête bancaire	60%	3 162 000.00DA
Total	100%	5 270 000.00DA

Source : réalisé par nous-même à partir d'un dossier au niveau de l'agence.

3. L'étude financière de projet :

Afin de mener une étude financière d'un projet, il est nécessaire d'établir un passage du bilan comptable au bilan financier. L'étude comprend une analyse du bilan prévisionnel (Actif, Passif) sur cinq ans, principalement par l'établissement de plusieurs documents comptable et financiers, qui sont résumés de la manière suivant :

- Le bilan comptable et le bilan financier ;
- Le tableau des comptes de résultats (TCR) ;
- Le calcul des indicateurs et les ratios financiers.

3.1.L'analyse des documents comptable et financiers (étude de bilan)

L'établissement du bilan financier de l'entreprise nous a permis d'analyser l'équilibre financier à travers le calcul du fond de roulement, le besoin de fond de roulement et la trésorerie nette, ainsi ces ratios.

**Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA
agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)**

Tableau N°13 : Le bilan financier prévisionnel :

Désignation	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027
<u>Actif fixe (montant net)</u>	8 783	8 783	8 783	8 783	8 783
Matériel et outillage.	8 783	8 783	8 783	8 783	8 783
<u>Actifs circulant</u>					
VE :	30 000	30 000	30 000	30 000	20 000
Matière et fournitures	30 000	30 000	30 000	30 000	20 000
VR :	11 104	15 050	16 306	9 372	1 925
Client	9 000	13 000	14 000	6 000	-
Matières sur client	2 104	2 050	2 306	3 372	1 925
VD :	10 582	44 333	6 399	83 625	114 206
Disponibles	582	333	399	625	206
banque	10 000	44 000	6 000	83 000	114 000
Total Actif	58 712	94 652	110 217	124 752	136 131

**Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA
agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)**

<u>Capitaux permanents</u>					
Capitaux propres	3 513	3 513	3 513	3 513	3 513
Fonds personnels	-	30 601	34 481	42 486	47 140
Résultat de l'exercice	47 097	53 048	65 353	72 523	79 878
DLMT	0	0	0	0	0
DCT	4 920	3 690	2 460	1 230	0
Dette d'exploitations					
Détention pour compte	200	300	400	500	600
	30 000	35 000	4 000	45 000	5 000
Total passif	58 712	94 652	110 217	124 752	136 131

Source : tableau établi par nous-mêmes selon les données de BNA agence 590.

Commentaire :

Dans ce tableau on a trouvé que le total des actifs est égal au total des passifs, ce que signifie que le bilan est en équilibre.

3.2.Calcul de l'équilibre financier :

3.2.1. Le calcul du fonds de roulement :

FR = Capitaux permanent – Actif immobilisée.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Tableau N° 14: le fonds de roulement prévisionnel.

Désignation	2023	2024	2025	2026	2027
Fond de roulement	48 486	84 353	101 075	117 997	130 531

Source : tableau établi par nous-même selon les données de BNA agence 590 d'AKBOU.

Commentaire :

Le fonds de roulement est positif durant les cinq années, cela signifie que l'entreprise peut financer ces immobilisations, ainsi le reste qui représente « la marge de sécurité » servira pour faire face au risque de déséquilibre.

3.2.2. Calcul de besoin de fonds de roulement :

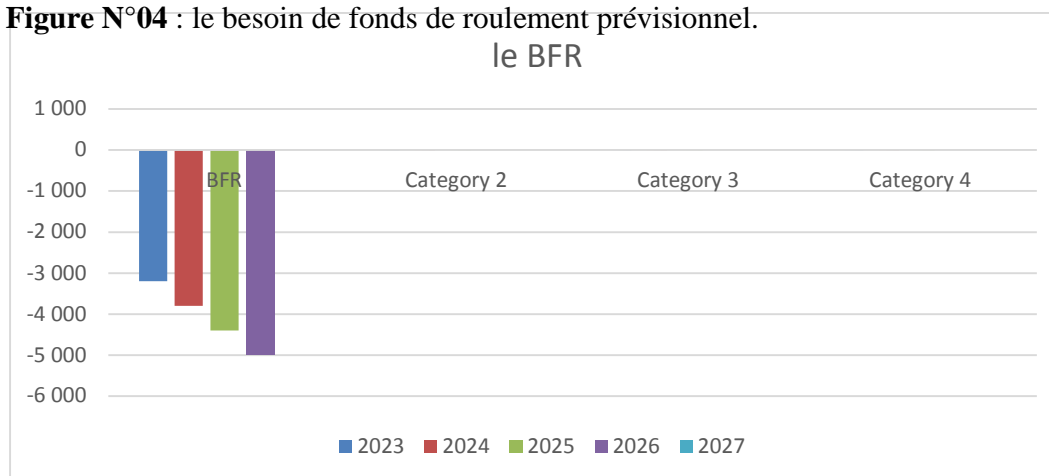
BFR = La valeur d'exploitation + valeur réalisable – (Dette à court terme – dette financier).

Tableau N°15 : Le besoin de fonds de roulement prévisionnel.

désignation	2023	2024	2025	2026	2027
Le besoin de fonds de roulement	-3 200	-3 800	-4 400	-5 000	-5 600

Source : tableau établi par nous-même selon les données de BNA agence 590 d'AKBOU.

Figure N°04 : le besoin de fonds de roulement prévisionnel.



Source : établi par nous-même.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Commentaire :

En remarque que le BFR augment à partir de la deuxième année jusqu' à la dernière année. Le BFR est négative signifie que les emplois sont inférieure aux ressources. Aucun besoin financier n'est générée pas l'activité et l'excédent des ressources dégagée va permet. D'alimenter la trésorerie nette de l'entreprise.

3.2.3. Calcul de trésorerie :

La trésorerie est calcul comme suit :

$$TR = FR - BFR.$$

Tableau N°16 : tableau de la trésorerie prévisionnel.

désignation	2023	2024	2025	2026	2027
FR	48 486	84 353	101 075	117 997	130 531
BFR	-3 200	-3 800	-4 400	-5 000	-5 600
Trésorerie	51 686	88 153	105 475	122 997	136 131

Source : tableau établi par nous-même à partir des données de BNA agence 590 d'AKBOU.

Commentaire :

En remarque que de l'année 2023 jusqu'à 2027 la trésorerie est positive, ce que signifie que le FR est suffisant par rapport au BFR, implique que l'entreprise est capable de trouver de liquidité pour faire face à ces dettes. Ce dernier est positif parce que l'entreprise est en mesure d'honorer ces dettes.

4). Le tableau des comptes de résultat (TCR) :

Le tableau des comptes de résultat est un document comptable qui synthétise l'ensemble des charges et des produits de l'entreprise pour les cinq années à venir. Il indique la performance de l'entreprise.

A partir de TCR qui nous a été mis à notre disposition par la BNA agence 590 d'AKBOU, on a pu calculer le taux de financement.

**Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA
agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)**

Tableau N°17 : tableau de TCR prévisionnel.

Désignation	Données		Prévisionnel		
	2023	2024	2025	2026	2027
Produit vendue	187 200	200 000	250 000	30 000	350 000
Matière et fourniture	120 000	125 000	160 000	200 000	24 000
service	5 100	6 400	7 600	8 800	10 000
Valeur ajoutée	62 100	68 600	82 400	91 200	100 000
Frais personnel	8 600	9 000	9 500	10 000	10 500
Impôt et taxes					
Frais divers	3 754	4 010	5 010	6 010	7 010
	560	560	600	800	800
Excédent brut d'exploitations	49 186	55 030	67 290	74 390	81 690
Autres charges opérationnel	-	-	-	-	-
Dotation aux amortissements	1 750	1 750	1 750	1 750	1 750
Résultat des opérations d'exploitations ordinaire	47 429	53 270	65 533	72 633	79 933

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Les produits financiers	-	-	-	-	-
Frais personnel	350	225	170	110	55
Résultat financiers	350	225	170	110	55
Résultat d'exploitations	47 079	53 048	65 383	72 523	79 878

Source : tableau réalisé par nous-même selon les données de la BNA agence 590 d'AKBOU.

Commentaire :

- nous pouvons conclure qu'il y a un forte "VR", cela indique que les moyens de production mise en œuvre par l'entreprise sont efficaces. C'est une richesse pour l'entreprise.
- Le résultat d'exploitation est positif, cela implique que l'entreprise peut rembourser ses intérêts d'emprunts et de couvrir les opérations exceptionnelles lorsqu'elles existent.

5). Calcul de la capacité d'autofinancement CAF :

CAF = Résultat net d'exercice + Dotation aux amortissements et aux provisions – Reprise des prévisions + VNC des éléments d'Actifs – Produit des cessions d'éléments d'Actif – Subventions d'investissement.

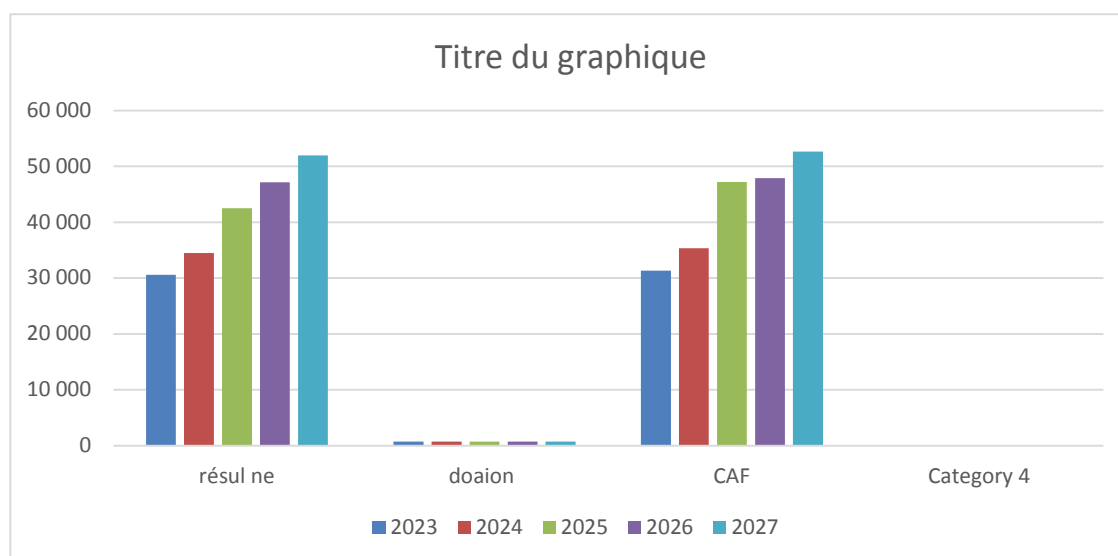
Tableau N°18 : tableau de la CAF prévisionnel.

Désignation	2023	2024	2025	2026	2027
Résultat net d'exercice	30 601	34 481	42 486	47 140	51 921
Dotation aux amortissements	728	728	728	728	728
CAF	31 329	35 209	43 214	47 868	52 649

Source : tableau établi par nous-même sur la base données de la BNA agence 590 d'AKBOU.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Figure N°05: Représentation de la CAF.



Source : établi par nous-même.

Commentaire :

En remarque que la CAF est positive, cela signifie que l'entreprise réalise des bénéfices d'exploitation. Dans ce cas, elle peut donc convertir cet actifs en trésorerie, investir dans des biens ou encore payer des dividendes aux associés et/ ou actionnaires.

4. Les critères d'évaluation de la rentabilité avant financement :

Les critères d'évaluations de la rentabilité c'est les critères utilise dans le projet d'investissement, tel que la valeur actuel net, l'indice de profitabilité, délai de récupération de capital investi, le taux de rentabilité, les cash-flows et les cash-flows actualisé.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

4.1. Les calculs cash-flows et l'actualisation des cash-flows :

4.1.1. Calcul de cash-flow :

Tableau N°19 : calcul des cash-flows nets Unité : DA

Désignation	2023	2024	2025	2026	2027
R.N.E	47 079	53 048	65 363	72 523	79 878
Dotation d'amortissement	1 757	1 757	1 757	1 757	1 757
Cash-flow net	48 836	54 805	67 120	74 280	81 635

Source : tableau établi par nous-même à partir des données de BNA agence 590 d'AKBOU.

4.1.2. Actualisation des cash-flows :

Tableau N°20 : actualisation des cash-flows en DA.

Désignation	2023	2024	2025	2026	2027
Cash-flow net	48 836	54 805	67 120	74 280	81 635
Cumul des cash- flows net	48 836	103 641	170 761	245 041	326 676
Coefficient d'actualisation 10%	0,909091	0,826446	0,751315	0,683013	0,620921
Cash-flow Actualisé	44 396,3681	45 293,3730	50 428,2628	50 734,2056	50 688,8858
Cumul des cash- flows	44 396,3680	89 689,741	140 118,0038	190 852,2094	241 541,0952

Source : tableau établi par nous-même à partir des données de BNA agence 590 d'AKBOU.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

4.2. Calcul des critères :

Après avoir établi les instruments de base de l'analyse de la rentabilité, il convient de calculer les différents critères indiquant la rentabilité de projet.

4.2.1. La Valeur Actuel Net (VAN) :

- $VAN = \sum \text{Cash} - \text{flow actualisé} - \text{capital investi}$

$$\begin{aligned}VAN &= 50\,688,8858 - 5\,270 \\ &= 45\,418,8858 \text{ DA}\end{aligned}$$

Commentaire :

La VAN de ce projet est positive, ce que signifie que le projet est très rentable, donc il sera réalisé par l'entreprise et financé par la banque, cela permet de :

- Récupérer le capital investi : 5 270 DA ;
- Dégager un sur plus qui correspond à la VAN qui est de 45 418,8858 DA.

4.2.2. Le délai de récupération actualisé (DRA):

D'après le tableau des flux de trésorerie, le délai de récupération de ce projet se situe entre les deux années plus exactement.

$$\text{DRA} = \text{année de cumul inférieur} + \frac{\text{capital investi} - \text{cumul inférieur}}{\text{cumul supérieur} - \text{cumul inférieur}}$$

$$\text{DRA} = 1 + \frac{44\,396,3680 - 5\,270}{89\,689,741 - 44\,396,3680} = 1,0864$$

$$\text{DRA} = 1,0864 \text{ Ans}$$

$$\text{DRA} = 1 \text{ an et 2 mois.}$$

L'entreprise pourrait récupérer son capital d'une durée de un (1) an et 2 mois.

4.2.3. L'indice de profitabilité (IP) :

Pour renforcer la décision de la mise en place de projet, nous avons opté pour le calcul de l'indice de profitabilité, ce critère sert à confirmer celui de la VAN, son calcul est le suivant :

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

$$IP = \frac{\sum \text{cash-flow actualisé}}{\text{investissement initial}}$$

$$IP = \frac{50\,688,8858}{5\,270} = 8,8616DA.$$

Le projet à dégager un indice de profitabilité (IP) de 8,8616 DA, cela signifie pour chaque dinar investi la banque rapport 7 dinars de gains.

Commentaire :

D'après l'étude effectuée nous avons constaté que le projet est faisable mais aussi rentable car tous les critères ce sont avéré favorable à cet investissement. Donc, la banque pourra financier le projet à hauteur de 60%.

4.3. Analyse des ratios financiers :

- **Les ratios de financement** : les ratios de financement sont des ratios de financement des immobilisations et les ratios de financement externe. Ces ratios son calculer comme suit :

Tableau N°21 : les ratios de financement prévisionnel.

désignation	2023	2024	2025	2026	2027
Ratio de finie d'immobilisation = C Perm/immobilisation net	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ration de financement externe = somme dette/ somme d'Actif	0,14	0,08	0,06	0,05	0,04

Source : tableau établi par nous-même selon les données de BNA agence 590 d'AKBOU.

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Commentaire :

- le ratio de fine d'immobilisation net est inférieur à 1, cela signifie que l'entreprise à des capitaux permanents très faibles.

- les ratios de financement externe sont inférieurs à 1, ces ratios estiment le total des ressources interne de la banque avec des dettes.

➤ **Ratio de l'autonomie financière et l'indépendance financière :**

Tableau N°22 : les ratios des fonds propres et d'endettement prévisionnel.

Désignation	2023	2024	2025	2026	2027
Ratio d'autonomie financière= FP/total des dettes	0,43	0,46	0,51	0,56	0,62
Ratio d'endettement= C propre/ C permanent	1	1	1	1	1

Source : tableau établi par nous-même selon les données de la BNA agence 590 d'AKBOU.

Commentaire :

- le ratio d'autonomie financière est inférieur à 1, les fonds propres ne couvrent pas l'ensemble des dettes contractées auprès des établissements bancaires. La santé financière de la banque est alors en danger, la banque est trop endettée.

- le ratio d'endettement égal à un 1, ce qui signifie que la capacité d'endettement de la banque à financier sa dette est important. En remarque aussi que ce ratio est fixe durant le cinq (05) années d'activité à cause de ces DLMT qui sont nulles (0).

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Tableau N°23 : tableau d'amortissement des crédits à court terme.

Années	Capital début d'années	Amortissement principal	intérêts	TVA	Restant dû	unité
2023	3 641,00	0	276,68	52,27	5 270,00	329,24
2024	5 270,00	1 317,50	276,68	32 799,38	3 952,50	34 393,56
2025	3 952,50	1 317,50	207,51	24 599,54	2 635,00	26 124,55
2026	2 635,00	1 317,50	138,34	16 399,69	1 317,50	17 855,53
2027	1 317,50	1 317,50	69,17	8 199,85	0,00	9 586,52
Total		5 270,00	968,36	82 051,03		88 289,39

Source : document réalisé par la BNA agence 590 d'AKBOU.

➤ **Conclusion relatives à l'évaluation financière du projet :**

Toutes les évaluations effectuées indiquent que le projet :

- Jouit d'un niveau de rentabilité élevé ;
- Assure un retour rapide à la liquidité ;
- Est faiblement risquée ;
- Les excédents d'exploitation permettant d'assurer largement la couverture des coûts de financement du projet.

On conclut, dans cette section en conclue que le projet d'investissement étudié par la BNA agence d'AKBOU est rentable

Chapitre 3 Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas de BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)

Conclusion

Au terme de notre étude, ces études préalables sont essentielles car elles permettent de clarifier la situation et de prendre des décisions.

Nous avons essayé dans ce troisième chapitre d'appliquer les différents critères d'évaluation et de choix d'investissement, afin d'aboutir à une décision relative au projet de crédit d'investissement financier par la banque BNA d'AKBOU, après l'application des différents critères et méthodes d'évaluation la banque accorde ce crédit qui consiste d'une machines

De plus, l'analyse et les calculs que nous avons effectué montrant que le projet est réalisable, opportun et rentable car il génère un retour sur investissement.

Par conséquent, et sur la base des analyses faites auparavant, le projet s'avère d'une immense importance par rapport à son coût de réalisation et à l'ampleur des installations, mais aussi par rapport à la grandeur des flux générés pour l'économie régionale

Conclusion générale

Conclusion Générale

Conclusion générale

Généralement l'investissement peut être défini comme une opération économique qui consiste pour une entreprise à acquérir des biens de production, à effectuer certaines dépenses ayant but de développer son potentiel pour l'avenir. Ainsi, un investissement désigne le placement de capitale pour obtenir des gains futurs, il s'apparente aussi à des dépenses de renouvellement du capital qui augmentent les capacités de production.

En effet, la politique de croissance et de développement de l'entreprise repose le plus souvent sur la croissance de son capital fixe et de commercialisation, cette croissance résulte d'un ensemble de décisions d'investissement, car l'investissement est l'élément vital qui décide l'avenir de l'entreprise.

Pour cela, nous avons eu comme objectif principal de vérifier théoriquement comment les entreprises procèdent à l'étude et l'évaluation d'un projet d'investissement tout en interrogeant sur sa rentabilité, notre problématique est de savoir **quelle sont les outils d'analyse de la rentabilité de projet d'investissement utilisés par la BNA agence 590 d'AKBOU ?**

Durant notre travail nous avons essayé de montrer qu'avant de prendre une décision d'investissement dans le futur, il est nécessaire de faire une évaluation du projet en utilisant des méthodes et des critères. Ces derniers ont pour but de déterminer la faisabilité et la viabilité ainsi que la rentabilité du projet d'investissement.

Au sein de la banque nationale d'Algérie agence d'AKBOU 590 et pour que la banque prononce la décision de financer l'investissement ou pas nous avons procédé à une étude technico-économique. Dans notre travail de recherche nous avons procédé à une évaluation de la variabilité d'un projet d'investissement au sein de la BNA agence 590 d'AKBOU. De ce fait, nous avons aussi calculé les critères qui sont généralement utilisés pour apprécier la pertinence d'un investissement et nous sommes arrivés à déduire les conclusions suivantes :

1. La VAN a une valeur de 45 418,8858 elle est positive, le projet d'investissement présente une forte rentabilité par rapport au capital investi 5 270 DA, il est rentable ;
2. Le DRA est le temps nécessaire pour que l'investissement soit récupéré, donc cette entité va récupérer son capital investi au bout d'un 1 an et 2 mois et cette durée inférieure au délai

Conclusion Générale

fixé par le directeur de l'entreprise, donc l'entreprise récupère son capital rapidement.

3. IP il mesure le profit induit par un 1DA de capital investi, IP est de 8,6696 DA a qui permet a l'entreprise de récupérer un (1) DA investi et de réaliser un bénéfice de 7 DA. A partir des résultats obtenus sur la base d'une étude et analyse des critères, nous avons conclu que l'entreprise encaisse une valeur supérieure à la valeur initiale de l'investissement. Donc, il dégage des marges bénéficiaires importantes qui permettent de réaliser un chiffre d'affaires considérable, ce que confirme l'hypothèse N°3.

De plus, avant tout engagement sur le financement d'un projet d'investissement, il est recommandé à la banque de faire face à tous les risques liés au projet par une évaluation approfondie des risques et des garanties de projet d'investissement.

Notre travail nous a fourni une idée sur le domaine professionnel, et nous permettre de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant notre formation.

Bibliographie

Bibliographies

Bibliographie

➤ **Les ouvrages :**

1. Barreau Jean (Gestion financier). Ed, DUNOD. Paris.2004 ;
2. BANCEL F ET RICHARD A, les choix d'investissement, Edition ECONOMICA, Paris, 1995 ;
3. BERNE R et LUC, « principe des techniques bancaire », Edition DUNOD, 25^eédition, Paris, 2008 ;
4. BOUGHABA. A. analyse et évaluation de projet, édition Berti, Alger 2005 ;
5. BRIDIER.M « guide d'analyse des projet », éd ECONOMICA. Paris 1992 ;
6. CHRISSOS J et Gillet R, (Décision d'investissement), 2^{eme} Edition, Darios & Pearson éducation, France, 2003-2008 ;
7. CONSO, p, La gestion financière de l'entreprise, édition DUNOD, Paris, 1989 ;
8. CONSO P et HEMICI F, gestion financière, Paris 2002 ;
9. Cyrille MANDOU, procédure de choix d'investissement, édition de Boeck, Paris, 2009, p32 ;
10. DELAHAYE. B. Gestion financier, 12 Ed, DUNOD, Paris, 2003 ;
11. Jacky KOEHL, (le choix des investissements), Ed, DUNOD, Paris, 2003 ;
12. Jacqueline D et Florence D. (2009), Finance d'entreprise, 2^{eme} édition DUNOD, France ;
13. JACKY.K, (le choix des investissements).Ed DUNOD, Paris, 2003 ;
14. Jean B et Jacqueline D. (2006), Gestion financière, 15^{eme} édition DUNOD, Paris ;
15. Jean Bureau et all, gestion financière, 15^{eme} édition DUNOD Paris, 2006 ;
16. J.PIL.VERDIER-LATREYLE, « Finance d'entreprise », 7eme Edition ECONOMICA, 2002 ;
17. Hervé COURTOT « gestion des risques dans les projets ». Édition ECONOMICA, 1998. Paris ;
18. Hugues MARCHET, la gestion des projets édition EYROTÉS ;
19. Ibid ;

Bibliographies

20. Isabelle CH et Thierry C, « Gestion financière », Edition DUNOD, 4^{ème}, édition, paris, 2008 ;
 21. Gardés N, “finance d’entreprise », Edition ECONOMICA, 2^{ème} édition, Paris, 1999 ;
 22. GRANDUILLOT. B et GRANDUILLO. F, l’essentiel du control de gestion, Edition LEXETNSO, 4^{ème} éd. Paris, 2009 ;
 23. GUY GAUDAMINE et Montier J, « banque et marché financier », édition, ECONOMICA, PARIS, 1999 ;
 24. LASARY, « Evaluation et financement de projet », Edition El dar el OTHMANIA, Alger, 2007 ;
 25. MARETAU.D Et LA CHAISE « le marché monétaire et la gestion de trésorerie des banques » DONOND. Paris 1981 ;
 26. M. FEKKAK. Evaluation de la réalité et choix des investissements. In la minute du management N°4 ;
 27. Norme ISO 10006 (version 2003) ;
 28. Norme X50-105 ;
 29. M. FEKKAK. Evaluation de la réalité et choix des investissements. In la minute du management N°4 ;
 30. PIRRE- CHARLS PUPION, “ économie et gestion bancaire », Edition DUNOD, paris, 1999;
 31. PIL VERDIER et LATREYTE, Finance d’entreprise, 7^{ème} édition ECONOMICA, Paris, 1999 ;
 32. Procédures de choix d’investissement, édition de Boeck, paris, 2009 ;
 33. Rivet (A), « gestion financière », Ed marketing S.A, Paris, 2003 ;
 34. Rivet ALAIN, analyse et politique financier de l’entreprise, Ed épiles, France, 2003 ;
 35. Robert. HOUD AYER évaluation financiers des projets : ingénierie de projet et décision d’investissement 2^{ème} Ed, ECONOMICA, paris 1999 ;
 36. Simon. F-X et TRABELSI.
- **Dictionnaire**
- A. BEIONTONE, A. CAZORLA, C. DOLLO, A. MARYDRAI Dictionnaire de science économique 3^{ème} édition Armand Colin, paris 2010 ;

Bibliographies

➤ **Les guides**

1. Guide de choix d'investissement édition d'organisation groupe eyrolles 61.bd saint-germain 75240 Paris cedex 05 ;
2. BRIDIE.R. M. MICHAÏLOF. S (guide pratique d'analyse des projets : évaluation et de choix des projets d'investissement, édition ECONOMICA, paris 1995, 5^{eme} éd.

➤ **Les sites internet :**

[Www. Bank-of- Algéria.dz;](http://www.Bank-of-Algeria.dz)

[Www. Journaldunet.fr.](http://www.Journaldunet.fr)

Liste des abréviations

AN : Valeur de l'Investissement ;

BA : Banque D'Algérie ;

BAD : Banque Algérienne de Développement ;

BADR : Banque de l'Agriculteur et Développement Rural ;

BEA : Banque Extérieur d'Algérie ;

BNA : Banque National d'Algérie ;

BFR : Besoin de Fonds Roulement ;

BT : Bénéfice Net Comptable ;

CAF : Capacité d'autofinancement ;

CF : Cash-Flow;

CMC : Conseil de la Monnaie et de Crédit ;

CMT : Crédit d'investissement à moyen terme ;

CV: Coefficient de Variation;

DRA : Délai de Récupération Actualisé ;

DCT : Dette à court terme ;

DLMT : Dette à long et moyen terme ;

DRS : Délai de Récupération simple ;

EBE : Excédent Brut d'Exploitation ;

EPE : Entreprise Publique économique ;

FNT : Flux Net de trésorier ;

FR : Fonds de Roulement ;

FRN : Fonds Roulement Net ;

HT : Hors taxes ;

IBS : Impôt sur les Bénéfices de Société ;

IP : Indice de Profitabilité ;

N : Année en cours ;

RNE : Résultat Net d'Exercice ;

TCR : Tableau de compte de résultat ;

TR : Trésorerie ;

TRI : Le taux de Rendement Interne ;

TVA : Taxe sur la Valeur Ajouté ;

VAN : Valeur Net d'exploitation ;

VE : Valeur d'Exploitation ;

VR : Valeur Résiduelle ;

VD : Valeur disponible ;

Liste des figures

Figure N°01 : Les différentes sources de financement des investissements ;	28
Figure N°02 : L'organigramme de l'agence BNA d'AKBOU « 590 » ;.....	78
Figure N°03 : Le chiffre d'affaire de l'agence BNA d'AKBOU « 590 »,	85
Figure N°04 : Le besoin de fond roulement ;	90
Figure N°05: Représentation de la CAF.	94

Liste des tableaux

Tableau N°01 : Les coefficients Fiscaux de taux d'amortissement Dégressif;	17
Tableau N°02 : La Méthode Additive de calcul de la CAF ;.....	20
Tableau N°03 : La Méthode Soustractive de calcul de la CAF ;.....	21
Tableau N°04 : L'échéance D'amortissement ;	55
Tableau N°05 : Echancier d'investissement ;	55
Tableau N°06 : Illustration de calcul de la valeur résiduelle d'un projet d'investissement ;	56
Tableau N°07 : Les comptes de résultat prévisionnel ;	57
Tableau N°08 : Présentation élaboration des Flux de trésorerie ;	58
Tableau N°09 : Tableau des ressources et d'emplois ;.....	69
Tableau N°10 : Le montant et la forme de crédit d'investissement ;	83
Tableau N°11 : Le chiffre d'affaire ;	85
Tableau N°12 : Plan de financement ;	87
Tableau N°13 : Le bilan financier prévisionnel ;	88
Tableau N°14 : Le fond de roulement prévisionnel ;	90
Tableau N°15 : Le besoin de fond de roulement prévisionnel ;	90
Tableau N°16 : Tableau de la trésorerie prévisionnel ;	91
Tableau N°17 : Tableau de TCR prévisionnel ;	92
Tableau N°18 : tableau de la CAF prévisionnel ;.....	93
Tableau N°19 : Calcul des cash-flows net ;.....	95

Tableau N°20 : Actualisations des cash-flows ;	95
Tableau N°21 : Les ratios de financement prévisionnel ;.....	97
Tableau N°22 : Les ratios des fonds propres et d'endettement prévisionnel ;.....	98
Tableau N°23 : Tableau d'amortissement des crédits à court terme.	99

Table de matière

Remerciement

Dédicace

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Sommaire

Introduction générale 05

Chapitre I : Généralités sur le projet d'investissement 06

Section 01 : Notion de base sur le projet d'investissement 06

1. Définition de l'investissement 06

1.1.Selon la conception comptable 06

1.2.Selon la conception économique 07

1.3.Selon la conception financière 07

1.4.Selon l'aspect stratégique 08

2. Définition du projet et définition d'un projet d'investissement..... 08

2.1.Définition du projet..... 08

2.2.Définition d'un projet d'investissement..... 09

3. Typologiques des d'investissements..... 09

3.1.Investissement par nature..... 09

3.1.1. Investissement corporel 10

3.1.2. Investissement incorporel 10

3.1.3. Investissement financiers 10

3.2.Investissement selon leurs objets 10

3.2.1. Investissement de renouvellement 10

3.2.2. Investissement de modernisation	10
3.2.3. Investissement d'innovation	11
3.2.4. Investissement de capacité ou d'expansion	11
3.3. Investissement stratégique	11
3.3.1. Investissement offensif	11
3.3.2. Investissement défensif	11
3.3.3. Investissement de diversification	11
3.3.4. Investissement d'intégration	11
4. Les caractéristiques d'un projet d'investissement	12
1. capitale investi	12
1.1. Les dépenses d'investissement	12
1.2. Les frais accessoires	12
2. La durée de vie de projet	13
3. La valeur résiduelle	13
4. Le besoin de fonds roulement	13
5. Les cash-flows d'exploitation	13
6. L'amortissement	15
6.1. Définition d'amortissement	15
6.2. Les différents modes d'amortissement	16
6.2.1. Le système linéaire (constant)	16
6.2.2. L'amortissement dégressif	16
6.2.3. L'amortissement progressif	16
Section 02 : Les différentes sources de financement d'un projet d'investissement	18
2.1. Financement par fonds propres	18
2.1.1. L'autofinancement	19
2.1.2. Capacité d'autofinancement	19
2.1.2.1 Les méthodes de calcul (additive, soustractive)	20
2.2. La cession d'élément d'actif	22
2.3. L'augmentation de capital	22

2.3.1. Augmentation de capital par rapport en numéraire.....	22
2.3.2. Augmentation de capital par rapport en nature.....	23
2.3.3. Augmentation de capital par conversion des dettes.....	23
2.3.4. Augmentation de capital par incorporation de réserves.....	23
2.4. Financement par quasi-propres.....	23
2.4.1. Les titres participatifs.....	23
2.4.2. Les prêts participatifs.....	24
2.4.3. Les titres subordonnés.....	24
2.4.5. Les subventions d'investissement.....	24
2.5. Financement par dette (ou externe).....	25
2.5.1. Les emprunts obligataires.....	25
2.5.2. Les emprunts auprès des établissements de crédit.....	26
2.5.3. Le crédit-bail (leasing).....	27
Section 03 : Les risques de projet d'investissement.....	29
1. Définition du risque.....	29
2. Définition de risque d'un projet.....	29
3. Les typologique des risques d'un projet d'investissement.....	30
Chapitre II : Les méthodes et les critères d'évaluation d'un projet d'investissement utilisé par la banque.....	34
Section 01 : Notions générale sur la banque.....	34
1.1. Définition de la banque.....	34
1.2. Le rôle de la banque.....	35
1.3. Les typologiques de la banque.....	35
1.3.1. Les banques commerciales.....	35
1.3.2. Les banques de dépôts.....	36
1.3.3. Les banques d'investissement.....	36
1.3.4. Les banques d'épargne ou de prévoyance.....	36
1.3.5. Les banques d'affaire.....	37
1.3.6. Les banques mixtes.....	37

1.3.7. Les banques centrales	37
1.4. Les ressources de la banque.....	37
1.4.1. L'épargne	37
1.4.2. Les fonds propres	37
1.4.3. La trésorerie bancaire.....	38

Section 02 : Les critères et les méthodes d'évaluation d'un projet d'investissement utilisé par la BNA D'AKBOU..... 38

1. Les critères d'évaluation d'un projet d'investissement	38
1.1. Les critères d'évaluation dans un avenir certain.....	38
1.1.1. Les critères non fondé sur l'actualisation (méthode statique)	39
1.1.1.1. Le taux de rentabilité moyen.....	39
1.1.1.2. Le délai de récupération simple	40
1.1.2. Les critères temporels (dynamique).....	41
1.1.2.1. La valeur actuelle nette	41
1.1.2.2. L'indice de profitabilité	42
1.1.2.3. Le taux de rentabilité moyen.....	44
1.1.2.4. Le critère du délai de récupération actualisé.....	45
1.2. Les critères d'évaluation d'un projet d'investissement en avenir d'incertain	47
1.2.1. Critère de Wald	47
1.2.2. Critère de Savage	48
1.2.3. Critère de Hurwitz.....	48
1.2.4. Critère optimiste.....	48
1.3. Les critères d'évaluation en avenir aléatoire	49
1.3.1. Le critère de l'espérance-variance	49
1.3.2. L'espérance mathématique de la VAN.....	49
1.3.3. Le critère variance ou l'écart type	50
1.3.4. Le coefficient de variation	50
1.3.5. Le modèle d'équilibre des actifs financier.....	51
2. Les méthodes d'évaluation d'un projet d'investissement.....	52
2.1. Méthode d'évaluation économique.....	52

2.1.1. Définition d'évaluation économique.....	52
2.1.2. Les méthodes d'évaluation économique.....	52
2.1.2.1.La méthode des effets	53
2.1.2.2.La méthode des prix de référence	53
2.2.La méthode d'évaluation financière.....	53
2.2.1. Définition d'évaluation financière	53
2.2.2. L'estimation des flux de trésorerie	54
2.2.2.1.Echéance des amortissements	54
2.2.2.2.Echéance d'investissement	55
2.2.2.3.La valeur ajoutée résiduelle	56
2.2.2.4.Détermination de besoin de fond roulement	57
2.2.2.5.Le compte de résultat	57
2.2.2.6.Elaboration de tableau des flux de trésorerie	58
2.3.La distinction entre évaluation économique et évaluation financière.....	59
Section 03 : l'analyse financière d'un projet d'investissement.....	60
1. La rentabilité	60
1.1.Les soldes intermédiaires de gestion.....	61
1.1.1. Chiffre d'affaire	61
1.1.2. La valeur ajoutée.....	62
1.1.3. L'excédent brut d'exploitations	62
1.1.4. Le résultat de l'exercice	62
1.1.5. Le fonds de roulement	63
1.1.6. Le besoin de fond roulement.....	63
1.1.7. La trésorerie nette	64
1.1.8. La capacité d'autofinancement	65
1.2.Les ratios de rentabilité.....	65
1.2.1. La rentabilité économique.....	65
1.2.2. La Marge commercial	65
1.2.3. La rentabilité financière	66
2. La solvabilité.....	66

2.1.Les ressources propres	66
2.2.Les ratios de liquidité.....	67
2.3.Les ratios de l'endettement	67
3. La structure de financement.....	68
3.1.Les grandes significatives	68
3.2.La représentation dynamique des grandes masses du bilan.....	68
3.2.1. Le tableau de financement	69
3.2.2. Le tableau des flux de trésoreries	70

Chapitre 03 : Etude et évaluation d'un projet d'investissement cas du BNA agence 590 d'AKBOU (crédit d'investissement)..... 74

Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil BNA (Banque National d'Algérie 74

1. Historique de la Banque National d'Algérie.....	74
2. Présentation de l'agence d'accueil (BNA 590 d'AKBOU)	76
2.1.Définition de l'agence	76
2.2.Description de l'agence	76
3. L'organigramme de l'agence 590 d'AKBOU.....	78
4. Différents services de l'agence 590 d'AKBOU.....	79
4.1.Service caisse	79
4.2.Service crédit	79
4.3.Service secrétariat engagement.....	79
4.4.Service télé-compensation	80
4.5.Service commerce extérieur (Comex)	80

Section 02 : Etude et montage d'un dossier de crédit d'investissement..... 80

1. Les documents constitutifs d'un dossier des crédits d'investissement	81
1.1.Les documents administratif et juridique.....	81
1.2.Les documents techniques	81
1.3.Les documents comptables et fiscaux.....	81
1.4.Les documents économiques et financiers.....	82
2. L'étude techno-économique.....	82

2.1.La phase d'identification de promoteur et de projet	82
2.2.Phase économique de projet.....	83
2.2.1. L'impact de projet.....	83
2.2.2. Le marché.....	83
2.2.3. Politique et moyens commerciaux	83
2.2.3.1.L'objectif	83
2.2.3.2.La clientèle.....	84
2.2.4. Le délai de réalisation	84
2.2.5. Plan charge prévisionnel	84
2.2.5.1.Le chiffre d'affaire	84
2.2.6. Endettement et prévisible et amortissement de crédit.....	85
2.3.La phase technique de projet.....	86
2.3.1. Le coût d'investissement.....	86
2.3.2. Le plan de financement	86
3. L'étude financière de projet.....	87
3.1.L'analyse des documents comptable et financier (étude de bilan)	87
3.2.Calcul de l'équilibre financier	89
3.2.1. Le calcul de fond de roulement.....	89
3.2.2. Calcul de besoin de fond de roulement.....	90
3.2.3. Calcul de trésorerie	91
3.2.4. Le tableau des comptes de résultat (TCR)	91
3.2.5. Calcul de la CAF.....	93
4. Les critères d'évaluation de la rentabilité avant financement.....	95
4.1.Le calcul des cash-flows et actualisation des cash-flows	95
4.1.1. Calcul des cash-flows	95
4.1.2. Actualisations des cash-flows	95
4.2.Calcul des critères de rentabilité.....	96
4.2.1. La valeur actuelle nette (VAN).....	96
4.2.2. Le délai de récupération actualisé	96
4.2.3. L'indice de profitabilité	96
4.3.Analyse des ratios	97

4.3.1. Les ratios de financement	97
4.3.2. Les ratios de l'autonomie financière et l'indépendance	98
Conclusion général.....	102
Bibliographie	
Tables des matières	
Annexes	

Résumé

L'évaluation financière joue un rôle primordial dans toutes sortes d'organisations, elle contribue à améliorer l'efficacité de l'entreprise et l'économie liée à certains processus décisionnel d'un investissement, permet minimiser les risques de maximises le projet.

L'entreprise pour trouver les fonds nécessaires à son investissement elle fait appel à des différents moyens de financement internés ou externes. Banque utilise des différents méthodes et critères pour évaluer le projet en question.

Pendant notre stage pratique a la BNA d'AKBOU nous avons analysé une demande de crédit d'investissement de l'acquisition d'une machine, nous avons appliqué une étude technico-économique qui nous a montré que ce projet est viable et faisable.

Nous avons aussi analysé la rentabilité financière du projet à travers différents critères d'évaluation et l'interprétation des résultats confirmer que le projet est rentable.

Notes clé: projet d'investissement, rentabilité, l'analyse, évaluation.

Abstract

The financial evaluation played a key role in all kinds of organizations, it helps to improve the efficiency and the economy linked to certain decision-making processes of an investment, allows to minimize the risks of maximizing the project.

To find the funds necessary for its investment, the company uses various internal or external means of financing.

The company uses different methods and criteria to evaluate the project.

During our practical internship at the BNA of AKBOU we analyzed a request for investment credit for the acquisition of a machine, we applied a technical-economic study which showed us that this project is viable and feasible.

We also analyzed the financial profitability of the project through various evaluation criteria and the interpretation of the results confirm that the project is profitable.